

D1

3437 m



100
10



3754.



LA
REPUBLIQUE
DES
PHILOSOPHES,
OU
HISTOIRE
DES
AJAOIENS.

OUVRAGE POSTHUME DE MR.
DE FONTENELLE.

*On y a joint une Lettre sur la
Nudité des Sauvages.*



Font

A GENEVE,
M D C C L X V I I I.

1770

REPUBLIQUE
DES
PHILOSOPHES
OU
HISTOIRE



On y a joint une Table für die
Mittel des Buches.

M D C C X V I I I

L 52





AVERTISSEMENT

Qu'il faut lire.

EN effet on passe ordinairement par dessus ces commencemens d'un livre, & avec raison, puisque souvent les avis, les préfaces & les avertissemens ne sont que des amas d'éloges de l'ouvrage de l'auteur. Celui-ci n'est pas de ce genre; on n'y louera ni l'auteur qui est à-présent enterré à plus de 1600 lieues d'ici, ni ses Mémoires dont chacun jugera comme il lui plaira, ni même la traduction qui n'a d'autre qualité que d'être fidele. A quoi bon

* 3

AVERTISSEMENT.

donc un avertissement ? C'est pour empêcher le lecteur de porter un jugement téméraire de Mr. van Doelvelt. Ces Mémoires sont écrits d'une manière qu'il y prend fait & cause pour les Ajaoiens. Cela pourroit donner occasion au lecteur, qui ne peut être instruit que par le dernier Chapitre de ces Mémoires, pour quelle raison il en agit ainsi ; cela pourroit, dis-je, donner lieu d'accuser cet bonnête-homme de trahir la Religion & de la sacrifier à des gens qui n'en ont aucune. Il faut donc qu'on lise cette relation, comme l'ouvrage des Ajaoiens mêmes ; car, comme on le verra dans ce dernier Chapitre, Mr. van Doelvelt, reçu citoyen d' Ajao, en a

AVERTISSEMENT.

embrassé toutes les opinions d'une maniere si sincere, qu'étant revenu en Europe, il travailloit de tout son coeur à faire des prosélytes; & il n'est retourné à Ajao que parce qu'il vit qu'il lui seroit impossible de rendre ses compatriotes, ou du moins ses meilleurs amis, Ajaoiens. J'ai cru devoir avertir le lecteur de ces circonstances, pour l'honneur de l'auteur, & pour la satisfaction du lecteur: je lui apprendrai que Mr. van Doelvelt est retourné à Ajao, vers ses femmes & ses enfans, en 1682. Comme en partant il promit à ses amis de leur faire savoir le succès de son voyage, on a reçu des lettres de lui, datées de Laontung en Tarta-

AVERTISSEMENT.

rie, sur les frontieres de la Chine, où il étoit arrivé en santé, & d'où il espéroit aller revoir sa chere patrie, & respirer l'air sain & pur d' Ajao, avant deux mois. Ceci fait croire qu'il est arrivé en bonne santé.





T A B L E

D E S

A R T I C L E S,

Contenus dans cet Ouvrage.

Avertissement qu'il faut lire. Pag. V.

CHAPITRE I. *Court récit du voyage
de M. van Doelveld. De son
arrivée chez les Ajaiens, &
comment il y fut reçu.*

I

T A B L E.

- CHAPITRE II. *Description de l'Isle
des Ajaoiens.* 27
- CHAPITRE III. *De la Religion des
Ajaoiens.* 35
- CHAPITRE IV. *De l'éducation de la
Jeunesse chez les Ajaoiens.* 53
- CHAPITRE V. *Des différens Magi-
strats des Ajaoiens.* 67
- CHAPITRE VI. *La Police des A-
jaoiens.* 70
- CHAPITRE VII. *Fonctions des Min-
chists, des Minchiskoa, des
Minchiskoa - Adoë, & des
Adoë-Rezi.* 77

T A B L E.

CHAPITRE VIII. *De la Guerre, du Trésor, des Esclaves, & de la Politique des Ajaiens.* 90

CHAPITRE IX. *Du Mariage, & de la Naissance des Enfans.* 110

CHAPITRE X. *De la Mort, & des Funérailles.* 117

CHAPITRE XI. *Suite de l'histoire du séjour de l'Auteur & de ses Compagnons dans l'Isle d' Ajao.* 122

CHAPITRE XII. *Discours sur l'existence de Dieu, prononcé en 1679, à l'Assemblée générale des peuples d' Ajao, proche*

T A B L E.

du Lac de Fu; & comment
l'Auteur revint en Europe. 129

Lettre à Madame la Marquise de***
sur la Nudité des Sauvages. 153



H I S-



HISTOIRE
DES
AJAOIENS,
OU

*Relation d'un voyage de Mr. S. VAN
DOELVELT en Orient, en 1674,
qui contient la description du
Gouvernement, de la Religion
& des Mœurs de la Nation des
Ajaoiens. Traduite sur l'original
Flamand.*

CHAPITRE PREMIER.

*Court récit du voyage de Mr. S. van
Doelvelt. De son arrivée chez les
Ajaoiens, & comment il y fut reçu.*

ENNUYÉ de troubles qui déchi-
roient ma patrie, & qui étoient
A

causés par des esprits factieux qui, de quelque parti qu'ils fussent, n'étoient animés que par de honteux motifs d'intérêt, de haine & d'ambition, je résolus d'aller voyager, espérant qu'à mon retour je trouverois dissipées les factions auxquelles je ne pouvois prendre part, sans me rendre coupable, ou d'injustice au tribunal de ma conscience, ou de trahison envers ma patrie.

Un cousin que j'avois en Zélande, où ses grands biens & sa qualité de *Bewindhebber* (1) de la Compagnie des Indes Orientales lui donnoient quelque crédit, me facilita les moyens d'exécuter mon projet, en me procurant une place distinguée sur l'un des vaisseaux qui partirent sur la fin de l'an 1673.

Mon dessein n'étant que de donner l'histoire de l'heureuse nation des Ajaouiens, je passerai sous silence tout

(1) L'un des Associés ou Directeurs.

ce que mon journal contient de ce qui s'est passé pendant mon trajet, & tout ce qui m'a paru digne de remarque; assez d'autres en ont parlé avant mon départ & depuis mon retour.

Arrivé à Batavia je rendis mes lettres de recommandation au Général & au Directeur - Général, qui m'offrirent tous leurs bons offices, de sorte qu'à la considération de mon cousin je me vis dans l'autre monde, pour ainsi dire, en état de contenter amplement la passion de découvrir, dont j'avois toujours été possédé, bien résolu d'éterniser mon nom, en baptisant *Doelvetsland* la première côte inhabitée ou inconnue où j'aborderois. Mais ce n'étoit pas de ces découvertes passagères & imparfaites qu'il me falloit. Je voulois aux dépens de tout mon sang, découvrir en habile homme, & non comme ces étourdis & ces paresseux qui, contents de saluer les côtes qu'ils décou-

vrent, mettent à peine pied à terre pour examiner la nature du pays.

Ma résolution ne déplut pas à Messieurs les Directeurs, gens avides de ces sortes de découvertes, qui ne peuvent que contribuer à la propagation des bornes de leur empire en ce pays-là. Ainsi on me permit d'exécuter tous les projets de découvertes que je jugerois raisonnables, & on mit sous mes ordres quatre pilotes des plus savans dans la carte des mers fréquentées en terre inconnue.

Vers le milieu de l'an 1675, après que j'eus fait plusieurs courses inutiles vers les terres méridionales, il se présenta une occasion trop favorable pour que je la manquasse. Il s'agissoit de découvrir, c'est tout dire. Le bruit qui s'étoit répandu que quelques barques Moscovites, ou de la mer blanche, après avoir été jettées de côté & d'autre par

d'affreuses tempêtes, avoient échoué sur les côtes de Niphom, avoit fait concevoir à quelques membres de la Régence le dessein de découvrir une route nouvelle, pour voguer des Indes en Hollande, par le Nord de la Tartarie & de toute la Scandinavie. Je fus consulté sur un si beau projet; je ne manquai pas de l'exalter, & je proposai même d'être de la partie.

Tout fut bientôt préparé pour notre nouvelle course; & sur les représentations que l'on fit faire à S. M. Japonnoise, des grands avantages que tireroient ses sujets d'une pareille découverte, elle nous fit assurer qu'au cas que quelque tempête nous jettât sur ses terres, ou que nous vinssions à manquer de vivres dans cette route inconnue, il nous seroit permis de ravitailler sur la côte de Nanhu (2).

(2) Au Nord-Est de l'Isle Nyphom.

On chargea les quatre vaisseaux qui devoient avoir la gloire de cette découverte, de tout ce qui leur étoit nécessaire. On n'épargna ni les armes offensives ni les défensives, ni les instrumens pour munir nos vaisseaux contre les glaces du nord, & nous prîmes à notre fuite une demi-douzaine de bâtimens plats pour nous servir à faire des descentes. Je ne puis me défendre de dire qu'ils étoient de mon invention, & d'en donner ici la description.

C'étoit de ces berges dont on se sert dans les Indes pour transporter les marchandises d'une Isle à une autre, mais je les avois fortifiées. Fortifier des berges! quelle pitié! Pitié tant qu'on voudra, je le fis, voici comment. Puisque ces berges n'étoient destinées qu'à faire des descentes, je m'imaginai que si on les faisoit aborder de flanc, on auroit toute l'étendue du bord, sur lequel

DES AJAONIENS. 7

les soldats rangés de front pourroient faire un plus grand feu, plus à leur aise, & occupant plus d'étendue, renverser un plus grand nombre de ceux qui oseroient s'opposer à nos descentes. Pour faciliter ces abordages flanqués, je fis construire avec de fortes perches, & des voiles goudronnées, une espee de bec postiche, qu'on mettoit à l'eau contre le flanc du vaisseau, par le moyen des poulies que j'avois placées vers la poupe. Ce bec faisoit devant le flanc le même effet que ces angles qu'on fait contre les arc-boutans des ponts pour briser le courant de l'eau; & deux gouvernails que je fis placer à l'opposite des poulies, servoient à diriger la berge contre les côtes, vers lesquelles elle avançoit aisément dans cette situation; parce que ce bec postiche fendoit l'eau qui autrement auroit battu le flanc avec trop de violence. Après avoir trouvé cette maniere d'aborder,

S H I S T O I R E

je cherchai le moyen de couvrir le soldat, & je n'en trouvai pas de plus sûr que de faire construire une espece de parapet, sur le bord droit de la berge; & afin de tenir ma barque en équilibre, je fis jetter vers le côté gauche autant de lest qu'on employa de bois à ce parapet, qui couvroit le soldat jusques sur la tête, par le moyen d'une espece de demi arc que je fis faire sur sa crête. Ainsi il étoit à l'abri des coups, si l'on faisoit descente sur une côte escarpée où les habitans seroient plus élevés que la berge & que son parapet. Voilà à peu-près la description de ma berge fortifiée, qui fut fort utile dans la suite, mais non pas contre les Ajaouiens, comme on le verra bientôt.

Partis du port de Batavia nous portâmes en passant des ordres du Général dans quelques Isles qui se trouvoient sur notre route: & comme nous avions pris la saison où les

vents du Sud regnent presque toujours dans ces mers, nous dépassâmes bientôt toutes les Isles du Japon; & ayant passé le détroit des Ories nous courûmes vers l'Est, pour tâcher de redécouvrir des terres qui avoient déjà été découvertes par quelques pilotes Japonnois.

Nous n'eûmes pas vogué cent lieues vers le Nord-Est que nous découvriâmes quelque chose. Nous déployâmes aussitôt toutes nos voiles vers ce quelque chose, mais lorsque le lendemain matin nous crûmes en être fort proches, ce quelque chose disparut tout d'un coup: ce qui nous fit juger que c'étoit quelque affreuse baleine qui avoit passé la nuit dans cet endroit. Mais sa fuite nous donna une joie plus réelle, car nous découvriâmes derrière l'espace qu'elle occupoit, quelque chose que nous jugeâmes être certainement une terre. En effet nous appercevions des

hauteurs & des vallées; nos lunettes mêmes nous aidoient à découvrir de la verdure. Ainsi nous continuâmes notre route. Nous nous trouvions alors vers le 48 degré 12 min, de latitude & environ le 197 de longitude. La nuit qui nous prit alors fut accompagnée d'un grand calme, que nous sentîmes avec plaisir, dans la crainte d'aller briser, soit contre ces côtes inconnues, soit contre quelque écueil.

Dès que l'aurore nous permit de voir où nous étions & où nous allions, nous prîmes nos mesures pour nous assurer si c'étoit véritablement une terre; & après plusieurs spéculations, viremens & bordées, nous fûmes convaincus que c'en étoit une, & même que ce pouvoit bien être une Isle spacieuse.

Certains de ce point, nous tînmes un petit conseil sur la maniere de faire notre descente, & après plusieurs avis

proposés & examinés, nous convînmes qu'il falloit approcher pendant la nuit nos quatre vaisseaux à une distance raisonnable de terre, de sorte qu'ils fussent à portée de nos berges fortifiées, qui s'avanceroient vers les côtes à la pointe du jour, avec la meilleure partie de notre monde, pour faire la descente, sans être vu, si faire se pouvoit,

L'impertinent préjugé où nous sommes toujours, que les peuples qui ne sont pas de notre continent, sont autant de barbares brutes, nous faisoit alors supposer que ces inconnus, s'il y en avoit, n'étoient pas assez fins pour avoir des sentinelles sur leurs côtes, comme nous en avons dans notre Europe; mais nous nous trompions lourdement: car, comme je le dirai, nous étions découverts peut-être même avant d'avoir découvert; & l'on nous attendoit sur la défensive, dès avant

que nous eussions tenu notre conseil de guerre.

Mais, *quanta cadunt inter humana supremaque labra!* Notre plan étoit presque exécuté, lorsque vers les trois heures de nuit il s'éleva une si terrible tempête, qu'il nous fût impossible de tenir nos bâtimens proches les uns des autres. Nos quatre vaisseaux prirent d'abord le large, & nos berges devinrent le jouet des vents & des flots, & comme je l'ai appris dans la fuite, lorsque je fus de retour à Batavia, trois seulement regagnerent les quatre vaisseaux plus de dix jours après cet orage, avec beaucoup de peines & après bien des frayeurs.

Quant à celle dans laquelle j'étois déjà entré avec 160 hommes, elle fut jettée sur les sables de cette terre inconnue, où nous brisâmes, après avoir été 24 heures exposés

aux vents, & nous être vus cent fois près d'être submergés.

Nous n'y fûmes pas longtemps, & on ne nous donna le temps ni pour délibérer, ni de nous mettre sur nos gardes. La fatigue & les frayeurs que mes soldats avoient eues, les avoient tellement abatus qu'ils étoient incapables de se défendre, si les peuples de cette terre avoient été aussi barbares que nous nous l'étions imaginé. Mais quel fut notre étonnement, lorsqu'au moment que nous ne nous attendions, en les voyant accourir en foule vers les débris de notre barque, qu'à être impitoyablement massacrés, nous les vîmes mettre leurs armes bas en bon ordre, nous venir aider à nous sauver, & nous inviter par leurs signes à les suivre & à prendre courage.

Nous voulûmes nous consulter sur ce que nous devions faire, & nous jettions les yeux de tous côtés pour

voir si nous ne découvririons point de secours. Mais nous ne voyions que les flots irrités : ainsi nous nous assemblâmes pour délibérer. Alors un des plus apparens de la troupe s'approcha de nous, avec un autre qui paroissoit être sous ses ordres. Ils sembloient ne s'être approchés que pour examiner nos manieres, ainsi chacun disoit son avis d'autant plus librement qu'on étoit fort persuadé que ces inconnus ne nous entendoient pas. Mais nous fûmes bientôt détrompés, car un de nos officiers ayant proposé de nous laisser conduire par ces inconnus, mais de nous tenir néanmoins sur nos gardes, en cachant nos pistolets & nos baïonnettes sous nos capotes, afin de pouvoir vendre notre vie bien cher, si nous nous trouvions exposés à quelques violences ; celui qui accompagnoit ce chef des habitans lui dit quelques mots dans la langue du

pays, après quoi s'adressant à moi
 & me frappant dans la main : „ Chré-
 „ tiens Hollandois ,” me dit-il en
 bon Hollandois , (3) „ vous n'a-
 „ vez pas à faire ici à des fourbes
 „ comme les Espagnols ou les Por-
 „ tugais, ainsi vos précautions sont
 „ inutiles ; nous connoissons l'usage
 „ de vos pistolets & de vos fusils,
 „ & nous ne souffrirons pas que
 „ vous les portiez dans notre ville.
 „ Laissez-les sur le rivage avec quel-
 „ ques-uns des vôtres, pour les gar-
 „ der, jusqu'à ce que vous ayez reçu
 „ les ordres de notre Souverain
 „ Magistrat.”

On peut juger quel fut notre éton-
 nement, d'entendre notre langue dans
 la bouche d'un de ces barbares. Il
 ne fut plus question de délibérer ; je
 ne pensai qu'à excuser les sentimens

(3) On verra, Chap. VII, comment ces
 peuples ont connoissance des mœurs & des
 langues étrangères.

soupçonneux de mon camarade, & à supplier cet interprete d'interposer ses bons offices pour des malheureux, que les vents & la tempête avoient jettés sur des terres' inconnues; que la Providence nous avoit mis entre leurs mains & qu'ils pouvoient faire de nous tout ce qu'ils voudroient, puisqu'ils sentoient qu'une centaine de malheureux n'étoient pas capables de résister à tout un peuple. Il m'interrompit en m'assurant que nous n'avions rien à craindre, si nous nous soumettions aux justes ordres que le Souverain Magistrat nous donneroit, sans cependant prétendre que nous nous y soumissions malgré nous; qu'on alloit me conduire devant ce Souverain Magistrat, puisque j'étois le Chef de cette troupe infortunée; que je serois traité avec toute la douceur imaginable; & qu'après m'avoir interrogé, le Souverain

Ma-

Magistrat me donneroit lui-même ses ordres.

Je lui demandai comment il falloit que je me comportasse dans cette audience. „ Vos gens, me dit-il, „ n'ont qu'à suivre cette troupe „ qui se met en marche vers la gauche; quant à vous on vous donnera un cheval, & vous irez avec „ quatre de nos principaux Officiers „ par un autre chemin, par lequel „ vous arriverez à la ville en même „ temps que vos gens, qui seront logés dans une grande maison „ hors de la ville, où les quatre „ Officiers vous conduiront pour „ prendre un habit semblable au nôtre. Après quoi ils vous conduiront devant le Souverain Magistrat, à qui ils rendront compte „ de votre malheur. Je me trouverai-là pour vous servir de truchement: paroissez-y avec la même

B

„ confiance qu'au milieu d'une troupe
„ pe de vos meilleurs amis ; car , sans
„ vous connoître , nous le sommes
„ tous , & il n'y a ici personne qui
„ ne versât son sang pour vous , &
„ pour chaque particulier de votre
„ troupe.”

Cette humanité me charma , je quittai à regret mon affable interprète qui devoit accompagner nos gens , & je suivis l'officier avec qui il étoit , auquel trois autres s'étant joints , on me donna un cheval , & nous prîmes le chemin de la ville.

Comme j'ai dessein de donner une description de ce pays , je dirai seulement en passant , que je n'avois jamais rien vu de plus beau que la campagne que nous traversâmes. L'abondance y régnoit par-tout , l'ordre & la symmétrie en étoient admirables , les prairies étant couvertes de bétail : vaches , bœufs , che-

vaux, moutons, chevres, tout y étoit par troupeau, & d'une grosseur extraordinaire en comparaison des nôtres. Les arbres ploient sous le poids des fruits de toutes les especes. En un mot, rien de plus agréable que la vue des richesses de cette fertile terre.

Je me trouvai à la vue d'une grande ville, sans m'être apperçu de la longueur du chemin.

Je vis en même temps défiler mes gens d'un autre côté, & nous arrivâmes tous ensemble dans une grande maison qu'on nomme *l'Hôtel des Etrangers*, dont on nous laissa les maîtres en nous y logeant. Un homme que je pris pour un esclave, me vint présenter une étoffe verdâtre, qui n'étoit ni serge ni drap, & que je puis comparer à notre pinchinat. Comme ce n'étoit qu'une espece de robe de chambre ou de long manteau avec des manches, je l'eus bien-

tôt mis sur mes épaules, & en cet équipage je suivis mes quatre guides ou gardes, qui me conduisirent dans la ville d' Ajao que je décrirai ailleurs.

Nous traversâmes plusieurs rues toutes semblables, jusqu'à ce qu'étant arrivés sur une grande place, nous nous trouvâmes vis-à-vis d'un grand palais où je vis bien qu'on me conduisoit, & m'imaginant que ce pourroit être la demeure du Souverain, j'arrangeai mon nouvel habillement de la manière que je voyois ceux de mes conducteurs, (car chacun est habillé de même dans ce pays) & j'entraï dans une vaste cour où je trouvai mon interprete, auquel mes guides me remirent; après cela ils monterent un magnifique escalier & disparurent. Un quart-d'heure après deux hommes vinrent nous chercher, & nous montâmes ce bel escalier, d'où nous entrâmes dans une vaste

falle, de laquelle nous passâmes dans une autre plus petite, où étoit le Souverain Magistrat que je vais décrire.

Vingt-quatre hommes âgés d'environ 50 à 60 ans, assis en rond sur un grand tapis, sans distinction, ni pour le rang ni dans les habits, formoient ce Souverain Conseil, qui regle avec une sagesse sans égale toutes les affaires de cet Etat assez étendu. La chambre n'étoit ni magnifiquement meublée, ni enrichie de sculpture d'or, de marbre ou d'azur; les murailles, aussi bien que le plat-fond, enduits d'un certain plâtre luisant travaillé dans le pays, étoient d'une blancheur plus propre que tous les ornemens de l'art. Il n'y avoit-là ni secrétaire ni greffier pour vendre les dépêches de cette Cour Souveraine. Quatre gros livres qui étoient au milieu du cercle, dont l'un étoit le Registre de la Police, le second celui des Jugemens & des Résolutions, le troisie-

me celui des Finances, & le quatrième celui de la Guerre & des Esclaves, renfermoient toutes les loix de l'Etat, & tous les secrets de ce sage Magistrat, dont je parlerai plus au long dans un autre endroit.

Lorsque je fus introduit avec mon interprete, nous nous tinmes debout proche du cercle, & aussi-tôt ceux des Magistrats qui nous tournoient le dos ou le côté, se tournerent tous vers nous, & le plus proche de moi m'adressant la parole me dit en son langage, comme mon truchement me l'a interprété : „ Etranger, tout notre peuple prend part à votre malheur, & nous sommes sensiblement touchés de votre naufrage, d'autant plus que ne commerçant avec aucun des peuples qui nous environnent, nous ne pourrons trouver le moyen de vous renvoyer dans votre patrie. Si on vous donnoit de quoi radouber votre petite

„ barque, peut-être seriez-vous assez
„ insensés pour vous exposer à périr
„ au milieu de la vaste mer, dans
„ la vue d'aller avec bien de
„ l'incertitude rechercher votre pays.
„ Mais, en conscience, nous ne pou-
„ vons occasionner la perte de tant
„ d'hommes utiles à la Nature. Ain-
„ si nous trouvons à propos que
„ l'on fasse brûler tout ce que l'o-
„ rage a jetté avec vous sur nos
„ terres; qu'on vous donne la mai-
„ son où l'on a déjà logé vos gens,
„ & que vous y demeuriez pendant
„ quatorze lunes pour apprendre
„ les mœurs de nos peuples. On
„ vous y nourrira & entretiendra
„ de toutes choses, comme le font
„ les autres citoyens; & après ce
„ temps expiré, ceux des vôtres
„ qui ne voudront pas vivre par-
„ mi nous, pourront retourner avec
„ le temps dans leur patrie. Cette

„ offre vous est-elle agréable ? Ré-
pondez, sage étranger.”

Je rendis graces au Magistrat, & je demandai la permission de faire part de cela à mes compagnons de fortune, pour lesquels je ne pouvois répondre. On acquiesca à ma demande, & je me retirai comme j'étois entré, c'est-à-dire, sans cérémonie.

Je retrouvai tous mes gens dans une impatience égale à leur inquiétude; mais aussitôt qu'ils eussent ouï le rapport que je leur fis du discours du Magistrat, ils bénirent le moment où ils avoient échoué dans une terre où ils trouvoient à vivre en repos & à leur aise le reste de leurs jours. Il est vrai que quelques-uns demandèrent sur le champ si, en consentant à rester, on se condamneroit à un éternel célibat? mais je les renvoyai à l'avenir pour répondre à leur impatiente question, & je retournai au

Palais , où je fus aussitôt introduit avec l'aide de mon interprete: j'asfurai le Souverain Magistrat de la soumission de tout mon monde à ses justes loix, & je demandai qu'on nommât quelqu'un pour conférer avec moi, sur les moyens auxquels on recourt pour notre établissement. Ma demande surprit extrêmement cette vénérable assemblée, & un d'eux prenant la parole: „ Ami, dit-il, nos affaires se traitent ici en public: „ c'est pour cela que nous sommes „ assemblés; parlez, on vous répondra.”

Je m'excusai sur mon ignorance des loix du pays, & je me retirai en demandant la permission de paroître une autre fois, & d'avoir auprès de moi mon interprete pour m'informer des choses dont j'aurois besoin, ce qui me fut accordé sur le champ.

Voilà comme j'arrivai dans Ajaio & comme j'y demeurai. Passons à l'histoire

du peuple de cette Isle, le plus heureux qui soit sur notre globe terrestre, tant par la sagesse de ses loix, que par l'exactitude avec laquelle on les pratique.



CHAPITRE III.

Description de l'Isle des Ajaoiens.

Nous ne nous étions pas trompés, quand en découvrant la terre des Ajaoiens nous avons jugé que c'étoit une Isle. On pourroit la mettre au nombre des plus spacieuses; car elle ressemble beaucoup à la Sicile, & pour l'étendue & pour la forme. C'est un pays de plaines, excepté vers l'Orient, où il y a quelques montagnes qui ont leur utilité, puisque c'est de leur sein que ces peuples tirent tous les métaux dont ils se fervent. C'est de ces montagnes que sort la riviere d'Ajao, qui traverse l'Isle d'Orient en Occident, où en se jettant dans la mer, elle forme l'un des deux ports de l'Isle. Cette riviere est grossie des eaux de deux autres plus petites, le Peridi qui coule du

Midi au Nord, & le Lamo qui, ayant sa source dans un petit lac vers le Septentrion, coule vers le Midi. Ces deux rivières se jettent dans l'Ajao proche d'une Isle que forme le fleuve, & dans laquelle est la forteresse de Fu: elle est située sur la cime d'un rocher escarpé & qui est au milieu de cette Isle. L'Isle est environnée des eaux de ces trois rivières, qui forment là un lac assez large, auquel on donne le nom de cette forteresse.

Ces trois rivières nourrissent une si prodigieuse quantité de poissons de toutes les espèces, excepté le brochet & l'anguille, que tout ce qu'on dit de l'abondance des lacs & des rivières d'Irlande, n'est rien en comparaison. Ce seul lac de Fu pourroit nourrir toute l'Isle; car on diroit que tout ce poisson s'y rassemble pour faciliter la pêche aux habitans.

Les montagnes qui sont dans la par-

tie Orientale de l'Isle, renferment assez de trésors pour contenter l'avidité des peuples les plus avares de notre Europe. Mais la plus grande partie reste ensevelie dans leur sein, d'où les Ajaoniens ne les tirent qu'autant qu'ils en ont besoin pour leur usage. Trois montagnes des plus Septentrionales, renferment une si grande quantité de fer, que, quoiqu'on en tire continuellement, & qu'on en ait toujours tiré depuis plus de deux mille ans que cette Isle est peuplée, cependant les mines sont aussi abondantes que si on ne faisoit que les ouvrir. Les montagnes du Midi sont pleines d'or, mais il n'y a que deux mines ouvertes, où chacun en va tirer selon qu'il en a besoin. Celles qui sont vers le milieu, fournissent l'argent qui est d'un grand usage parmi ce peuple, car ils en font tout ce que nous faisons de terre, d'étain & de cuivre. La raison de cela est, qu'on ne trouve dans l'Isle au-

cun de ces métaux, & que, s'ils ont de la terre propre pour la potterie, ils ne favent pas la travailler. Ils se fervent de même de l'or pour les choses où nous employons le plomb, comme pour couvrir les édifices publics; & depuis qu'ils ont l'usage de la poudre, dont ils ne se fervent que pour les canons, car ils ne veulent point d'autres armes à feu, ils en fondent leurs boulets.

Les campagnes sont fertiles en bleds de toutes les sortes: on y recueille du froment, du seigle, de l'orge, du ris, du millet, des pois, des fèves, dans une telle abondance, qu'on est quelquefois obligé de laisser reposer pendant une année toutes les terres de l'Isle, pour n'être pas dans la nécessité de brûler ce qu'on a de trop des années précédentes.

Ces plaines sont si bien partagées en terres labourables & en prairies, que si les unes sont d'un revenu si

DES AJA O I E N S. 31

abondant, les autres ont aussi de grands avantages, puisqu'elles nourrissent les bœufs qui servent au labourage, les autres animaux qui servent à la nourriture, & les chevaux dont les Ajaoiens se servent comme nous pour les voitures. La laine de leurs moutons, qui ne le céderoit pas à celle d'Espagne & d'Angleterre, sert pour l'habillement des habitans. Les vaches & les bœufs leur fournissent plus de cuir qu'ils n'en ont besoin pour couvrir les voitures, pour leurs sandales, & pour les especes de barques dont ils se servent sur leurs rivières. En un mot, cette Isle fournit à ses habitans tout ce dont ils ont besoin, pour mener la vie la plus douce & la plus heureuse qu'on puisse s'imaginer. Car je ne parle pas de leurs forêts, qui sont si pleines de gibier (dont ils mangent fort peu,) qu'on le rencontre partout par troupe, comme les moutons dans nos prairies. Je ne

parle pas non plus de leurs arbres fruitiers, qui leur donnent des fruits de toutes les especes, que nous connoissons & que nous ne connoissons pas, parce que ce sont des choses qui suivent de la fertilité dont je viens de parler.

Il est vrai que cette Isle ne fournit pas de vin, & que ses habitans ignorent l'usage de toutes les boissons fortes. Mais ce défaut même, si c'en est un, sert à la conservation de leur fanté; & la maniere dont ils savent apprêter une espece de bierre de ris, y supplée suffisamment. Je ne voudrois pas assurer que cette Isle n'a jamais eu de vignes: car les esclaves des Ajaïens, qui sont les originaires de l'Isle, ont quelques chansons en leur langue qui font mention du vin. C'est une espece de tradition, que les Législateurs des Ajaïens firent arracher cette plante, sachant combien l'homme est sujet à faire un mauvais usage

ge

ge de son fruit, & à quelles extravagances il s'expose par le mauvais usage d'une chose bonne en soi.

Cette Isle est divisée en six districts ou territoires, & elle n'a pas un plus grand nombre de villes, qui sont Ajao, Jaroi, Lamo, Kalure, Operidi, Dorao; lesquelles ont chacune sous elles, un certain nombre de bons villages bien peuplés, comme je le dirai en parlant du Gouvernement.

Cette Isle n'a que deux ports: celui d'Ajao, & celui de Jaroi, qui sont les deux seuls endroits où cette Isle est accessible. Car, comme si la Nature eût voulu préserver les Ajaoiens de la fréquentation, & par conséquent de la corruption des autres peuples de la terre, elle les a placés au milieu des rochers & des écueils, dont leur Isle est environnée & comme défendue de tous côtés. Ainsi il faut avouer que ce n'est que le hasard, ou plutôt notre bonne for-

tune, qui, au milieu de l'orage, porta notre malheureuse berge justement à travers le passage d'AJao, sans qu'elle se brisât sur les bancs de sable, qui sont à droite & à gauche.



CHAPITRE III.

De la Religion des Ajaoiens.

LA Religion dans tous les Etat
a une si grande influence sur
le gouvernement, sur les loix, sur
la politique & sur les mœurs, que
je me suis imaginé qu'avant de parler
des loix, du gouvernement & des
mœurs des Ajaoiens, je devois don-
ner une juste idée de leur Religion,
ou pour mieux dire, de leurs senti-
mens sur ce qu'on nomme vulgaire-
ment Religion.

Mais avant d'entrer dans ce détail,
je ne puis m'empêcher d'avouer que
je crains qu'en jugeant des sentimens
des Ajaoiens sur nos notions vulgai-
res, on ne conçoive contre eux de
prime abord des sentimens d'indi-
gnation, au lieu de ceux d'admira-
tion, que j'aurois envie d'exciter.

En effet nous nous imaginons ordinairement que les idées doivent être les mêmes dans tous les hommes, & que, parce que nous pensons d'une certaine maniere sur certains objets, chacun doit penser comme nous & être de notre opinion. Aussitôt que le contraire se rencontre, un certain zele dévorant nous anime, & nous condamnons impitoyablement ces gens qui ont sur nous le même droit que nous nous imaginons avoir seuls sur eux. Nous ne nous donnons pas la peine de considérer que les préjugés ne sont point partout les mêmes, & que par conséquent il doit y avoir de la différence dans les opinions; qu'ainsi il y a de l'injustice à condamner les autres, parce qu'ils ne pensent pas comme nous. Comme je crois qu'il n'y a aucune personne de bon sens qui ne convienne de ceci, je vais décrire, quoi qu'il en

mais on a vu souvent que nous

30

puisse arriver, les sentimens des Ajaoniens,

Ces peuples ne reconnoissent aucun fondateur ni de leur République, ni de leur Religion. Aussi n'y a-t-il parmi eux ni secte ni parti, soit dans la Religion, soit sur les affaires d'Etat. Ils n'ont ni livre sacré ni loi écrite: ils ont seulement certains principes émanés du sein de la raison la plus saine, & de la Nature même; principes dont l'évidence & la certitude sont incontestables, & sur lesquels ils reglent tous leurs sentimens & toutes leurs opinions. Cela étant ainsi, ces sentimens peuvent-ils manquer d'être sûrs, sains & purs?

1. Principe. *Ce qui n'est point, ne peut donner l'existence à quelque chose.*

2. Principe. *Traitez les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitassent.*

Du premier de ces principes sont tirés leurs sentimens sur la Religion;

& le deuxième regle toute leur conduite, tant pour le civil que pour la politique.

Il n'y a pas de personne de bon sens qui ne conçoive que les Ajaiens, suivant ces deux principes, regardent la seule Nature comme leur bonne mere. Eternelle dans son existence, disent-ils, & souverainement parfaite dans son essence, elle a donné l'être à toutes les créatures, & tout se passe en elle avec tout l'ordre nécessaire pour la conservation & l'entretien de ces mêmes créatures. Voilà donc leur Divinité.

Plus soumis que nous aux claires lumieres d'une raison saine & sans préjugé, ils ne vont pas inventer une chimérique époque pour y fixer la naissance des premières créatures, qu'on fait sortir (contre le premier principe) des mains vuides d'un Etre incompréhensible, invisible, inconnu, inventé à plaisir; à-peu-près

comme un joueur de gibéciera fait sortir une muscade de dessous un go-belet, qu'il avoit fait voir vuide aux spectateurs. Les Ajaoniens, plus raisonnables, regardent comme leur mere cette Nature, que l'expérience nous démontre être la mere commune de toutes les créatures qui, par une admirable circulation, sortent continuellement de son sein & y retournent de même. Il est vrai que l'éternité passée de l'existence de l'univers n'est pas plus comprise par un Ajaonien que par un Chrétien; mais ils avouent franchement combien les connoissances de l'esprit humain sont bornées: peu semblables en cela à nous autres, qui nous donnons la torture pour inventer de fausses raisons, dans la seule vue de répondre à tout, bien ou mal. Ainsi, lorsqu'on leur demande, comment il se peut faire qu'il n'y ait pas eu un commencement à l'existence de la Na-

ture? ils avouent que cette éternité d'existence passe l'esprit humain; mais ils soutiennent qu'ils ne sont pas moins en droit pour cela de le croire, parce qu'ils ne la trouvent sujette à aucune contradiction: au lieu, qu'en supposant un point où la Nature a commencé à exister, & quelque autre point où elle aura commencé à produire des créatures, la raison se trouve dans un labyrinthe d'objections & de contradictions inexplicables.

Aussi rien ne leur donna-t-il mieux lieu de se moquer de nous autres Européens, que lorsque disputant avec eux, je leur expliquai nettement nos sentimens sur l'existence éternelle de notre Dieu. „ Qui
 „ sont les plus ridicules, dirent-ils,
 „ de vous ou de nous, sur cet ar-
 „ ticle? Vous supposez votre Dieu
 „ (car il vous sera impossible de
 „ démontrer son existence *a prio-*

„ ri) (4), & vous le supposez
 „ un Etre invisible & qui est par-
 „ tout, qui de toute éternité n'a été
 „ occupé que de lui-même, & qui
 „ depuis quelques nonante mille lu-
 „ nes a fait toute la Nature : de
 „ quoi ? de rien. Cette idée & ces
 „ attributs de votre Divinité, sont
 „ grands & pompeux, mais aussi
 „ fantastiques que cette Divinité mê-
 „ me. Cette invisibilité est ingénieu-
 „ sement inventée. Car à sa faveur
 „ on peut faire ce Dieu tout ce
 „ qu'on veut; & sa toute-puissance
 „ est merveilleuse : car à sa faveur
 „ qu'y a-t-il qu'on ne fasse faire à
 „ ce Dieu, quand on le trouvera né-
 „ cessaire ? On ne doit pas être sûr-
 „ pris si un tel Dieu est l'agent de
 „ tous les politiques de votre Euro-

(4) Je me fers de ce terme d'école, pour
 éviter une longue périphrase fort embrouil-
 lée, & parce qu'il exprime la pensée des
 Ajaoniens.

„ pe. Que ne peuvent-ils pas faire
„ avec un tel reffort ? Mais après
„ tout , quel détour ? Cet Etre a
„ fait la Nature , la Nature nous a
„ faits, (car la chose est d'une vérité
„ d'expérience.) Nous prenons un
„ chemin plus court & plus raison-
„ nable , en regardant comme éter-
„ nelle cette Nature même , que
„ nous savons avoir existé depuis
„ tant de siècles , avec le même or-
„ dre que nous y voyons , que nos
„ ancêtres y ont vu , & que nos
„ descendans y verront.”

Les Ajaoiens se croient donc fon-
dés en raison , pour mettre la Nature
à la place de ce que nous nommons
Dieu. Du moins est-il certain que
ce n'est ni imagination ni préjugé,
qui leur a fait prendre ce parti : car
j'ai remarqué que ces peuples en sont
absolument exempts ; bien différens
de nous encore en cela : car il est
constant que la plupart du temps ,

nous défendons à force de préjugés une opinion née du préjugé; & l'opiniâtreté qui nous est si naturelle, nous fait chercher tous les moyens de soutenir *per fas & n. fas*, une opinion que nous avons une fois admise.

En effet, pourquoi nous autres Chrétiens voulons-nous que la Nature ait eu un commencement, sinon parce que nous considérons tout par relation à nous-mêmes, & que d'un côté, l'existence de cet univers tombant sur nos sens, & de l'autre, notre orgueil étant contraint de reconnoître un point où nous avons commencé d'être, nous sommes bien-aises de trouver le même défaut dans ce grand tout dont nous faisons partie. La consolation des malheureux est d'avoir des semblables. De-là l'idée ou plutôt l'opinion d'un Etre Dieu, Maître & Auteur de la Nature, comme de nous, Etre enfant

de l'imagination, mais inconnu à la raison, & par conséquent aux A-jaiens.

Il est aisé de voir que de ce premier & principal sentiment des A-jaiens, s'ensuit la persuasion où ils sont, de l'inutilité des cérémonies d'un culte public, & de la mortalité de ce que nous appellons ame. Aussi ces peuples n'ont-ils ni temples, ni autels, ni prêtres. En effet puisque c'est de la Nature qu'ils croient tenir l'être, le mouvement & la vie, quelle raison auroient-ils de lui adresser des prières, de lui faire des vœux, de lui brûler de l'encens, & de lui égorger des victimes? Cérémonies propres à nourrir la superstition des peuples, à les endormir, & à faire réussir les desseins des politiques. La Nature n'est pas une capricieuse, disent-ils, dont on puisse faire changer l'ordre aux dépens de quelques quartiers de bœuf ou de

mouton rôti, ou avec la grande fumée de quelques grains de gomme, ou par une priere prononcée par une bouche hypocrite. Ses loix sont immuables, ses révolutions se font toujours avec le même ordre, & rien ne peut la détourner le moins du monde de son cours ordinaire; ainsi ces prieres, ces vœux, ces sacrifices sont autant d'inutilités, seulement à la charge de ceux qui sont assez fots pour s'y soumettre, & seulement avantageuses à ceux qui en sont les ministres.

Venons à l'ame: c'est un être que les Ajaoiens ne reconnoissent point. Ceci va paroître ridicule, sans cependant l'être en aucune maniere par rapport à ces peuples. Car il faut s'imaginer ces Insulaires, comme une Nation qui n'a de commun avec les autres hommes, que la seule figure, & qui n'a rien de nos idées, de nos préjugés, de nos imagina-

tions, de nos opinions, excepté cependant les pures notions d'une saine raison; mais c'est chez eux qu'on les fuit, & chez nous qu'on les étouffe. Quoi qu'il en soit, pourquoi avons-nous imaginé au dedans de nous cet être que nous nommons ame? finon pour soutenir notre idée de notre Divinité, & en même temps notre extraction & notre prétendue ressemblance avec ce Dieu. Il nous a créé à son image, disons-nous: nous le supposons spirituel: notre corps ne peut être la copie de ce divin original; il a fallu inventer autre chose, & on a placé dans l'homme un second être qui fait une partie de lui-même, qui connoît tout & qui ne se connoît point lui-même.

L'Ajaoien raisonne autrement & sans supposition, peut-être est-ce parce qu'il n'a point d'idée d'un Etre spirituel: hé, qui est-ce qui

en a une juste idée ? Quoi qu'il en soit, quand on lui demande s'il ne differe donc pas des autres animaux ? Sans doute, répond-il, car toutes les créatures ne sont pas revêtues d'égaux perfections. Voici un véritable axiome fondé sur l'expérience de tous les jours, & sur la nature même des choses, axiome dont l'Ajaoien conclut qu'il differe du lion, comme le lion differe du loup, &c. parce que toutes les créatures n'ont pas les mêmes perfections.

Mais quand on lui demande d'où il fait donc fortir cette raison dont il est doué, il soutient par bonnes raisons (que je produirai peut-être ailleurs) que, quoique ce soit cette raison qui nous distingue des autres animaux, elle ne nous distingue que du plus au moins, puisque chaque animal en a quelque portion, & que tout ce qui fait cette

différence, c'est que la partie dont nous sommes doués est la plus excellente, ou parce que nous en avons une plus grande portion, ou enfin parce que nos organes sont constitués d'une manière à faire d'autres fonctions. C'est ce qu'un Ajaoien prouve par mille exemples tirés de la nature, & de la conduite de la plupart des animaux, dans lesquels on trouve tout ce qui se trouve dans l'homme à cet égard, à la vérité dans un degré inférieur. Ceci semblera sans doute étrange à bien des gens, mais qu'ils en accusent leurs préjugés.

De-là les Ajaoiens concluent que ce que nous appellons ame, n'est autre chose qu'une partie de cette matière subtile & très-déliée, qui règne dans toute la Nature, & qui est répandue dans tous les corps, plus ou moins, selon la nature de leur consistance. Cette matière a sa source dans le soleil, d'où elle tire un
mou-

mouvement continuel, c'est le feu le plus pur qui soit dans la Nature. Il ne brûle pas de lui-même, mais par les différens mouvemens, qu'il donne aux particules des autres corps où il est insinué, il brûle & fait ressentir sa chaleur. Le feu visible, disent-ils, a plus de cette matiere subtile que l'air, celui-ci plus que l'eau, & la terre encore moins que celle-là. Entre les mixtes, les plantes en ont plus que les minéraux, & les animaux encore plus. Enfin ce feu insinué dans le corps le rend capable de sentiment, & c'est ce que les Européens appellent l'ame, qui n'est autre chose que les esprits animaux qui sont répandus dans toutes les parties du corps. Or il est certain que cette ame étant de même nature que les animaux, elle se dissipe à la mort de l'homme, comme à celle des autres ani-

D

maux; ainsi tout ce que les Européens disent de l'immortalité de leur ame, n'est qu'une chimere inventée par d'habiles politiques, leurs législateurs, pour les tenir dans une crainte continuelle d'un prétendu avenir; crainte, qui doit rendre leur vie un tissu de miseres & de frayeurs, dont rien ne peut les exempter.

Point de culte public religieux, point de sacerdoce non plus. Les peres de famille dans leur domestique ont soin tous les jours au soir d'entretenir ceux qui dépendent d'eux, des devoirs d'un bon citoyen, & de ce que la société exige de ceux qui en sont les membres. Voilà les prédicateurs des Ajaoiens; voilà la matiere de leurs sermons.

Comment une République de gens qui ont de pareils sentimens, peut-

elle subsister, diront sans doute nos gens pleins de préjugés ? Ce qu'on verra dans la suite de cette relation : & j'ose même avancer que leur gouvernement y est plus sain, les mœurs plus pures, & les loix mieux observées que dans aucun pays. Quoi, s'écriera-t-on, sans Divinité, sans crainte d'un éternel avenir ? Oui, & qu'on ne m'en croie pas sur ma parole : qu'on en juge par ce qui suit ; mais je le repete, on ne doit pas juger des Ajaoiens par nous-mêmes ; ils n'ont ni nos passions, ni nos inclinations, ni nos desirs ; ils ne connoissent ni notre lubricité, ni notre ambition, ni notre avarice ; ils doivent ce bonheur à leur éducation : qu'on en juge donc sans la prévention de la corruption de nature. La Nature n'est corrompue que pour nous, en qui, nos parens, nos maîtres, les exemples, tout ce

qui nous environne la corrompt;
mais elle est faine où on ne recon-
noît que ses loix, & où on ne
mêle point les mauvais exemples à
ses sains principes.



CHAPITRE IV.

*De l'éducation de la Jeunesse chez les
Ajaoiens.*

L'SLE d'Ajao est divisée en six districts, comme je l'ai déjà dit, ou pour mieux dire, en six villes qui forment chacune une République à part. Ainsi cette République est composée de six petites Républiques particulières. Quand on connoît la constitution de l'une, on connoît celle des cinq autres. Je me fixerai donc à celle d'Ajao, la plus spacieuse des six, & celle que j'ai le plus fréquentée, parce qu'elle est la résidence du Souverain Magistrat, qui est la seule chose en quoi elle diffère des autres, & parce qu'on m'y a assigné ma résidence.

Ajao est divisée en six triangles, qui forment autant de quartiers :

chaque quartier contient entre fix à huit cents maisons. Chaque maison loge d'ordinaire vingt familles. Ce font de longs bâtimens, séparés les uns des autres, qui font comme autant de petits palais, qui font habités en bas & au premier étage, n'étant pas plus hauts. Les toits font des plates-formes couvertes ou de cuir ou même d'or, mais plus ordinairement de cuir. Chaque famille comprend son chef, ses deux femmes, les enfans qu'il en a jusqu'à l'âge de cinq ans, & ses esclaves.

Il y a deux maisons publiques, ou plutôt deux vastes colleges, où on élève toute la jeunesse de la ville, les garçons dans l'une, les filles dans l'autre. C'est-là que les peres de famille font obligés de les conduire dès le premier jour de leur sixieme année; & ils chargent la République du précieux soin de leur éducation, en disant en présence du Magistrat

de la ville: „ Voici un citoyen (ou
 „ une citoyenne) que je donne à
 „ l'Etat, afin qu'il l'éleve de manie-
 „ re qu'il (ou qu'elle) lui soit uti-
 „ le.”

Le Magistrat a la direction de
 ces deux maisons, laquelle est re-
 gardée comme un des plus impor-
 tans devoirs de sa charge; tant on est
 persuadé que de la bonne éducation
 de ces petits citoyens dépend le bon-
 heur de la République. Des hom-
 mes & des femmes veuves, qui ont
 renoncé à un nouvel hymen, sont
 par le choix du Magistrat, les gou-
 verneurs & les gouvernantes, les uns
 des garçons, & les autres des filles.
 Voici comme ils sont nourris &
 instruits. Parlons d'abord des garçons.

On a un grand égard pour l'âge.
 Les plus jeunes dorment ordinai-
 rement huit heures, & les autres,
 au dessus de dix ans, jamais plus de
 six. Aussitôt leur lever, on les fait

laver dans des bains tiedes ou froids, selon la faison. On ne peut pas croire combien cette coutume contribue à les exempter de mille petites maladies, auxquelles les enfans de nos pays sont sujets: car outre qu'ils laissent dans ces bains toute la crasse qui s'amasse le jour & la nuit sur la peau, il semble que les simples que l'on mêle dans les eaux de ces bains, contribuent à donner à tous leurs membres, une vigueur qui les rend propres à toutes sortes de travaux. Ils prennent ensuite leurs habits, qui consistent en une espece de chemise de coton, qui est faite en pantalon, & ils en changent tous les deux jours; une robe qui leur pend jusqu'à un pied de terre; un bonnet de laine doublé d'une toile de coton de couleur; & lorsqu'ils sortent ils ont une espece de manteau fort léger. On ne fait ce que c'est de les mettre en prison dans des corps de baleine;

on laisse faire la Nature qui jamais ne gâte son ouvrage, car on ne voit jamais chez eux ni bossus, ni boiteux, ni jambes tortues, ni pieds moignons. Cependant jamais on ne les bande dans leurs langes, comme font les meres & les nourrices de nos pays.

Dès qu'ils sont habillés, ils commencent leurs exercices, dont le premier est la lecture & l'écriture, qui dure environ deux heures, après quoi ils font un léger repas consistant en un morceau de pain & quelques fruits rafraîchissans, sur quoi ils boivent un verre de biere qui est de force différente selon leur âge. Ce déjeûné est suivi d'un exercice plus violent: on fait faire d'assez longues promenades aux jeunes dans les campagnes, où, sous prétexte de les récréer, on leur fait arracher toutes les mauvaises herbes qui croissent dans les bleds naissans. Les

plus âgés s'exercent, les uns à monter à cheval, les autres à la lutte, d'autres à tirer adroitement une fleche : exercices par lesquels on les fait passer successivement. On les mene aussi quelquefois dans les bois : là les uns chassent, & les autres aident aux citoyens à ramasser les bois coupés. Lorsqu'ils apperçoivent le soleil proche de leur méridien, ils retournent à la maison où un dîner frugal les attend. On leur sert d'abord une espece de soupe ou plutôt de bouillon, fait du suc de plusieurs fortes de viandes cuites ensemble avec du ris : ceci est un mets qu'on sert régulièrement tous les jours. Après ce bouillon distribué par mesure, selon l'âge, on leur sert un plat de rôti ou de poisson. Avant d'en manger, ou après le repas, ils boivent un grand verre de la même bierre que le matin ; & voilà leur

dîner, Après lequel on leur accorde l'espace d'une bonne heure pour leur récréation, qui se passe à chanter ou à jouer des instrumens qui ressemblent assez à quelques-uns des nôtres. Mais ils ne connoissent point ces airs lascifs & enchanteurs qui sont tant du goût de nos jeunes gens. Leur musique n'a rien d'efféminé, & leurs chansons ne sont que des especes d'odes qui contiennent ou un élégant abrégé de l'histoire de leur pays, ou les éloges dûs à la vertu, ou le récit des merveilles de la Nature. Telles sont celles qu'entre autres j'avois apprises, & qui sont en vers dans la langue Ajaoienne, mais que je me contenterai de rendre en prose.

ODE

*Sur la fondation de la République
d'Ajao.*

Dans des temps reculés de plus de

quarante mille lunes, nos peres, nos sages peres, ennuyés de vivre parmi des peuples dont les mœurs barbares étoient odieuses, & dont les sentimens étoient la superstition même, sacrifiant à des statues d'or & d'argent qu'ils reconnoissoient pour maîtres de leur destinée; nos peres, nos sages peres, ont quitté ces Nations, & la Nature les a portés sur ses eaux, avec le secours de ses vents, jusques dans la terre d'Ajao. Heureuse colonie! Heureux peres d'un peuple fortuné! Nous vous devons notre tranquillité! Nous vous devons la douceur de notre vie! Nous vous devons la pureté de nos mœurs! Enfants, imitons de tels peres: Enfants, chantons leurs louanges: les imiter c'est les louer. Enfants, imitons-les: que leur race dure autant que la Nature, à jamais!

ODE

Sur la Vertu.

Qu'heureux sont ceux qui font le bien ! un cœur tranquille est leur récompense. Ils jouissent, tant qu'ils voient le soleil, des douceurs de la paix. La patrie les aime comme ses plus chers enfans ; ils en font la gloire. Qu'il est glorieux d'être aimé d'une telle mere ! Gagnons son amour , enfans d'Ajao. C'est la vertu qu'elle aime ! Que la justice , que la pudeur , que la tempérance , que la sagesse brillent dans toutes nos actions : car la patrie aime ces vertus. Enfans d'Ajao, foyons vertueux , nos jours en seront plus heureux !



ODE

Sur les merveilles de la Nature.

Tes loix font admirables, nourri-
ciere des humains & de tous les
êtres! De tes mains libérales sortent
tous les biens. O Nature, Nature, no-
tre bénigne mere! qui peut chanter
dignement la grandeur de tes ouvra-
ges. Rendons-nous dignes des bien-
faits d'une telle mere, qui nous a don-
né l'être, & qui nous l'entretient
autant de temps que nous pouvons
être capables de goûter ces biens,
& de contempler ces merveilles,
cette vicissitude des saisons, ces
êtres qui nous échauffent, nous
éclairent, & donnent la vie à tou-
te cette production non-interrompue
d'êtres engendrés les uns pour les
autres. La verdure des champs ré-
jouit nos yeux, l'émail du ciel attire
nos regards, le chant des oiseaux

râvit nos oreilles; tout dans la Nature, & la Nature même, toujours semblable à elle-même, nous démontre son éternité. Donnons-lui toutes nos admirations.

Telles sont la plupart des chansons des Ajaoniens, qui ne connoissent pas ces chansons bachiques, amoureuses & équivoques, qui ont été de tout temps & qui sont encore en vogue dans notre Europe, où elles servent à corrompre les deux sexes, dès leur plus tendre jeunesse. De-là on peut juger quels sont leurs divertissemens, c'est-à-dire, récréatifs, modérés & honnêtes.

Après cette honnête & nécessaire récréation, ceux qui sont en âge d'apprendre quelque métier, vont travailler chez les maîtres dans la ville; & les maîtres sont ordinairement leurs pères, dont ils ont coutume d'embrasser la profession. On occupe à lire & à écrire pendant ce temps-là ceux

qui restent à la maison, & tous se trouvent au réfectoire au coucher du soleil. Là ils font un léger repas, qui consiste en légumes cuits (car ils n'en mangent jamais de crus) & en fruits. Ce repas est suivi d'une autre récréation, après laquelle ils vont au lit.

Les filles sont élevées de la même manière quant à la nourriture, mais leurs exercices sont tels qu'il convient à leur sexe; & sans parler des ouvrages de l'aiguille qu'elles apprennent toutes, on a grand soin de leur apprendre, dès qu'elles ont 15 à 16 ans, à devenir meres de famille, c'est-à-dire, à conduire leur ménage, des soins duquel les Ajaoiens se reposent sur leurs femmes. Mais surtout on leur apprend à avoir un véritable attachement pour celui qui les choisira pour épouses, & à étudier tout ce qui peut contribuer à lui

ren-

DES AJAONIENS. 65

rendre la vie douce & agréable, & à compenser les fatigues auxquelles les nécessités de la vie nous obligent. J'oublois de remarquer que, quoique les Ajaiennes sachent toutes fort bien lire, on prend un grand soin de ne leur apprendre pas à écrire : ceci m'ayant paru assez extraordinaire, je n'ai pu m'empêcher d'en demander la raison, & tout ce que j'ai pu en apprendre c'est, qu'on ne doit donner son temps qu'aux choses utiles & nécessaires, & que l'écriture est tout-à-fait inutile aux femmes, qui ne se mêlent en aucune manière du gouvernement, ni de la justice. J'avoue que cette coutume ne m'a point du tout paru mauvaise ; & que si elle avoit été reçue, de tout temps, dans nos pays, nous aurions peut-être encore plus d'estime pour le sexe, qui n'auroit pas eu la démangeaison de

E

s'ériger en Auteur, ce qui nous
auroit caché bien des défauts. Nous
laissons ces féminaires de citoyens,
pour parler des citoyens mêmes.



CHAPITRE V.

Des différens Magistrats des Ajaoiens.

CHAQUE maison contient, comme j'ai déjà dit, vingt familles. Les chefs de chaque famille qu'on appelle Minch, en choisissent deux, qui par le choix acquierent le nom de Minchist & ont l'inspection sur toute la maison. Chacun de ces Minchists ou chefs supérieurs, l'est deux ans, & on en change un tous les ans, ou plutôt, comme ces peuples comptent, toutes les quatorze lunes. Les quarante Minchists de vingt maisons voisines l'une de l'autre, s'assemblent aussitôt qu'ils ont été choisis, & en choisissent deux qu'on nomme Minchiskoa, & qui ont inspection sur ces quarante Minchists. Ainsi chaque quartier de la ville d'Ajao, contenant 800 mai-

sons, il y a dans chaque quartier 80 Minchiskoa ou directeurs de vingt maisons. Les Minchiskoa s'assemblent dans la maison commune de leur quartier, & là ils élisent à la pluralité de voix, deux anciens Minchiskoa, qui par cette élection deviennent Minchiskoa-Adoë, qui forment le conseil de la ville, lequel choisit quatre des plus sages & des plus prudens de ceux qui ont été Minchiskoa-Adoë pendant les années précédentes, pour les envoyer à l'assemblée des Etats; & ce sont ces vingt-quatre Députés des Etats qui forment le Souverain Magistrat, devant lequel j'ai comparu & dont j'ai parlé dans mon premier chapitre.

Ces Minchiskoa-Adoë, Députés au Conseil Souverain, prennent le nom de Adoë-Refi. Ils restent six ans en charge: mais on n'en change que deux tous les trois ans, afin que les deux qui restent en charge instrui-

DES AJAOLIENS. 69
sent les nouveaux Députés de l'état
des affaires,

On reste Minch toute sa vie, mais
lorsqu'on a passé par quelqu'une des
autres charges, rarement est-on élu
une seconde fois; car on fait ce
qu'on peut pour élever aux honneurs
chaque citoyen à son tour, afin que
chacun se rende digne d'y être ap-
pellé: coutume qui donne tant d'ému-
lation à tous les citoyens, qu'il n'y a
personne qui ne règle sa conduite,
de sorte qu'elle soit irréprochable, &
qu'il n'ait pas la honte d'en voir élire
dans son quartier de plus jeunes que
lui.



CHAPITRE VI.

La Police des Ajaoiens.

LE tien & le mien font ignorés dans l'Isle d'Ajao : cependant tout n'y est pas absolument en commun. Personne ne possède de terres en propre. Elles appartiennent toutes à l'Etat, qui a soin de les faire cultiver & d'en distribuer les fruits dans chaque famille. Voici comme ils pourvoient à cette culture. Aussitôt qu'un garçon est entré dans sa vingtième année, il est obligé de se marier sous peine d'infamie, & d'y être contraint par le Magistrat, & il ne peut attendre jusqu'à sa vingt-deuxième. Cette loi étant aussi ancienne que l'Etat, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait jamais été enfreinte ; & un garçon a soin, dès qu'il a atteint sa vingtième année, de se choisir ses deux

femmes; car il les épouse d'ordinaire toutes deux le même jour.

Les jeunes mariés ne demeurent pas dans la ville: ils emmènent aussitôt leurs épouses à la campagne, dans le village où les Minchiskoa-Adoë, devant lesquels ils se marient, leur assignent une demeure; en quoi les Minchiskoa-Adoë ont égard à l'étendue des terres dépendantes des villages de leurs districts, & au nombre des laboureurs qui sont dans chaque village: car on tient des registres exacts de toutes ces choses. Ce sont ces nouveaux mariés qui peuplent les villages du district de leur ville, dont ils sont tous censés citoyens; & ils se gouvernent dans ces villages à peu près comme dans la ville: car ils ont des Minchists qu'ils élisent eux-mêmes, lesquels élisent des Minchiskoa, qui dépendent des Minchiskoa-Adoë de la ville, auxquels ils font toutes les nouvelles lunes un rapport exact

de tout ce qui s'est passé dans leur village.

Ces nouveaux mariés peuplent la campagne & sont chargés de l'agriculture. Aussitôt qu'un Minch de la ville a atteint 75 ans, il quitte le séjour de la ville pour aller passer le reste de ses jours à la campagne, où chaque village a un quartier qu'on appelle le quartier des vieillards, dans lequel on a grand soin d'eux. Alors les Minchiskoa-Adoë appellent à la place de ces vieillards & de ceux qui meurent, les plus anciens des Minchs de la campagne, au dessous de soixante ans, car alors ils sont encore en âge de passer par les emplois: les Ajaiens n'ayant égard dans leurs élections, ni à la condition, ni à la faveur, parce que la vertu seule leur donne droit aux premières charges dont ils se rendent tous capables.

Il y a des greniers & des magasins publics dans chaque ville & dans

chaque village , & de ceux-ci on transporte les fruits & les grains à la ville , autant que les Minchiskoa-Adoë jugent qu'on en a besoin. Il en est de même de toutes les autres provisions. Il y a des pêcheurs publics , des chasseurs , des bouchers , des boulangers. Toutes ces provisions sont portées à la ville , toujours dans une égale quantité , dans des halles , où il y a des personnes préposées par les Minchiskoa-Adoë pour en faire la distribution dans chaque quartier. Les Minchiskoa les font distribuer à chaque maison , & les Minchists dans chaque famille. Cela se fait tous les quatre jours ; en moins de deux heures de temps tout se passe avec ordre.

Il en est de même des vêtements. Les Minchiskoa-Adoë ont le soin de faire travailler par an certaines quantités d'étoffes , & que la distribution s'en fasse à peu près de la

même maniere que les vivres, c'est-à-dire, que, lorsque quelqu'un a besoin d'une robe, d'un manteau, ou d'un pantalon, (car voilà tout leur habillement) il va le demander aux Minchists qui le lui donnent aussitôt.

Les autres choses, de moindre importance, dont on a besoin, comme les meubles, les ustensiles de cuisine, les fouliers, les bonnets, toutes ces choses s'achètent par troc. Cette coutume fait que chacun s'applique à sa profession, afin de ne manquer de rien. La même police s'observe à la campagne. Outre qu'il arrive souvent qu'on se fait un plaisir de se prévenir l'un l'autre dans ses besoins, comme le doivent des gens qui sont tous freres, reconnoissant une mere commune à qui ils doivent ce qu'ils font; de sorte que, si ceux d'une même maison qui sont de différentes professions, voient qu'il

manque quelque chose à un autre, ils viennent d'eux-mêmes le lui offrir, en se réservant à la vérité le droit de lui demander autre chose dans l'occasion. Il arrivera de même assez souvent, qu'un particulier ayant besoin de quelque chose qui se trouvera chez un autre, qui n'a pas besoin de ce qu'il peut lui donner en échange, il ne laissera pas de l'obtenir. En un mot, on se fait un plaisir véritable de s'obliger mutuellement, & cet esprit regne parmi tous les habitans de l'Isle. N'en soyons pas surpris, ils y sont accoutumés, on les élève ainsi.

J'ai dit ailleurs que les mines étoient publiques. Il n'y a pas d'Ajaoien qui n'y fasse au moins un pèlerinage en sa vie, pour admirer sur les lieux ces miracles de la Nature, & en emporter autant qu'il croit en avoir besoin. Les habitans du district de Kaluki s'appliquent

furtout à préparer les métaux ; car ils ont fort peu de terres labourables ; & ils les échangent avec les voyageurs pour d'autres choses qu'ils leur apportent des autres districts ; fans compter que toutes les sept lunes ils en envoient une certaine quantité dans les magasins des cinq autres villes.



CHAPITRE VII.

Fonctions des Minchists, des Minchiskoa, des Minchiskoa-Adoë, & des Adoë-Rezi.

CES quatre fortes de Magistrats, subordonnés les uns aux autres, sont chargés de tout le poids du Gouvernement, de la Police, de la Justice, de l'entretien des peuples.

Les Minchiskoa-Adoë ont la charge la plus pénible, car ce sont comme les peres d'un vaste district, dont il faut qu'ils nourrissent & gouvernent toutes les familles. Ils tiennent des registres exacts de citoyens qui naissent, & de ceux qui meurent dans toute leur dépendance; car il y a une infinité de choses qui chez eux dépendent de l'âge. Ils ont un autre registre de l'étendue des terres de leur district & de chaque

village , de ce dont elles doivent être ensemencées & de leur rapport proportionnel ; un autre registre de ceux qui font dans chaque profession, parce que selon l'avantage que cette profession rapporte à l'État, on règle le nombre de ceux qui doivent l'embrasser.

Je dirai en passant, que les métiers qui font le plus en vogue chez les Ajaciens, font ceux de laboureurs (ils le font tous), d'ouvriers en drap, de boulangers, de pêcheurs, de bouchers, de ferruriers, de chauderonniers (qui font toute la vaisselle d'or ou d'argent), de charpentiers, de maçons, de cordonniers, de brasseurs, d'armuriers, & de buche-rons. Ils n'ont ni médecins, ni chirurgiens, ni cuisiniers, ni pâtissiers, ni tailleurs (chaque femme fait tous les habits de la famille), ni avocats, ni sergents, ni notaires. Quelques-unes de ces professions leur font tout-à-fait

inconnues, & les autres passent chez eux, ou pour inutiles, ou préjudiciables à la société. En effet, quoi de plus inutile, pour ne pas dire préjudiciable, que la médecine? Y a-t-il un médecin, tel habile qu'il fût, qui pût se vanter de prolonger d'une minute la vie d'un homme? Leur art est plutôt une honnête charlatanerie qu'une science certaine, & on fait assez qu'on peut à bon droit les appeller des assassins privilégiés & exempts des recherches de la justice. Les cuisiniers & pâtissiers ne doivent être soufferts dans aucun Etat, où on veut conserver la santé des sujets, qu'ils ont l'art de ruiner par la délicatesse de leurs assaisonnemens. Pour les gens de robe, on voit qu'ils sont inutiles aux Ajaoiens, qui vivent en frères les uns envers les autres, & qui n'ont rien en propre. Mais quand cela ne seroit pas, ces fortes de gens ont si peu de conscience & tant d'avidité.

té, qu'ils font la peste de la société, & le fatal flambeau qui allume continuellement la discorde. Mais treve de réflexions, venons à nos mou-
tons.

Les Minchiskoa-Adoë prennent soin que personne ne soit inutile, & que l'agriculture soit soigneusement exercée, & la jeunesse bien élevée. Ce sont-là leurs trois grandes occupations. Ils envoient des ordres aux Minchiskoa des villages, pour faire transporter à la ville les choses nécessaires, & pour transporter le superflu d'un village dans un autre village, qui manquera de quelque chose. Et si par quelque accident, il arrive qu'une ville & son district soit en défaut de quelque chose de nécessaire, ils l'envoient demander aux Minchiskoa-Adoë des cinq autres villes, qui se cottisent pour leur fournir selon la quantité qu'ils peuvent en avoir de superflu. Or comme ces
ha-

habitans de la campagne ont une partie d'eux-mêmes dans la ville, je veux dire leurs enfans, qui font dans les maisons d'éducation, il ne faut pas s'étonner qu'ils fassent leurs efforts pour aider la Nature à ne les laisser manquer de rien.

Sur le nombre des maisons de chaque quartier, dont les Minchiskoa-Adoë ont des listes, ils reglent deux fois la semaine (5) la distribution des vivres qu'ils envoient dans les halles de chaque quartier, où les Minchiskoa ont soin de les distribuer aux Minchifts, selon le juste nombre des familles de chaque maison; les Minchiskoa des villages en font autant: ainsi toute une ville est réglée comme la maison d'un particulier.

Un autre jour de la semaine, les

(5) Les Ajaoiens n'ont pas de semaines, mais je donne ce nom à ce qu'ils nomment Pehid, & qui comprend un quartier de la lune.

Minchiskoa-Adoë tiennent pour ainfi dire les Affises, c'est-à-dire qu'ils reçoivent les plaintes & les remontrances de chaque particulier, qui peut paroître fans crainte, & parler avec autant de liberté qu'un Polonois dans les Dietes, ou un Anglois dans le Parlement; & sur le champ les Minchiskoa-Adoë prenant la chose en considération, y remédient selon que la prudence le demande: par ce moyen la paix & la tranquillité sont maintenues dans l'Etat; & les peuples ne peuvent s'en prendre qu'à leur nonchalance & à leur timidité, si quelque chose leur manque ou n'est pas dans l'ordre.

Un autre jour ils vont visiter les Miakarezi ou maisons publiques, telles que sont celles des jeunes gens, les hôpitaux des malades, les maisons des esclaves, & les magasins publics, afin de voir si tout s'y passe dans l'ordre, & si les inspecteurs de ces

lieux s'acquittent de leurs devoirs ; & au cas qu'ils les trouvent en faute, ils leur ôtent tous leurs emplois, qui est une véritable charge, & ils deviennent infâmes par cette déposition, parce qu'ils ont manqué dans le service qu'ils doivent à la République. Ainsi l'honneur & l'intérêt-propre étant les mobiles de toutes leurs actions, il ne faut pas s'étonner si l'on en trouve rarement en faute, & si ces deux motifs font sur eux ce que fait sur nous la crainte d'une Divinité redoutable.

Chaque Minchift prend connoissance de tout ce qui se passe dans la maison dont il est Minchift, & fait en sorte, autant qu'il se peut, que tout y soit paisible. S'il arrive quelque désordre, les Minchifts font de leur mieux pour y remédier, par leur autorité qui est toujours très-moderée, avant que la chose éclate. Mais dès qu'ils prévoient qu'ils ne pourront

en venir à bout , ils en font rapport aux Minchiskoa , qui vont avec les Minchists chez les particuliers , auteurs du crime ou du désordre , examinent leurs raisons , & condamnent aux fers celui qui le mérite , ou même à l'esclavage , selon la griéveté du crime : quelquefois même , mais c'est très - rarement , ils condamnent à une punition corporelle qu'on peut nommer bastonnade ; mais jamais ils ne condamnent à la mort , parce , disent-ils , qu'il est contre la nature & la raison d'ôter à une créature ce qu'on ne peut lui donner ; & qu'en ôtant la vie à un criminel connu pour tel , c'est le plus grand service qu'on lui puisse rendre , puisqu'on l'ôte à l'infamie & aux remords , suites ordinaires du crime. C'est aussi pour cette raison que leur loi ordonne que , s'il se rencontre dans la République quelque citoyen assez dénaturé & assez scélérat pour attenter

à la vie ou à l'honneur de ses concitoyens, il fera condamné à devenir esclave de celui qu'il aura déshonoré, ou des parens de celui à qui il aura ôté la vie, & il ne lui sera permis d'avoir d'enfans, de crainte qu'il n'engendre des monstres semblables à lui; & afin de le faire connoître à tous les hommes, on écrit le nom de son crime sur son front, avec le jus de certaines herbes qui ne peut s'effacer. Mais jusqu'ici pareil monstre ne s'est pas encore vu dans toute l'Isle d'Ajao. Vivant comme freres ils n'ont jamais de querelles, & ils ignorent jusqu'au nom de vengeance. Les autres crimes qui pourroient y être plus communs, comme la paresse, la desobéissance aux ordres des supérieurs, la négligence de son domestique, sont punis par les Minchiskoa, comme je viens de le dire: mais la plus grande punition qui suit celle qui est infligée

par les Minchiskoa, c'est que le condamné devient par-là même incapable de faire aucune fonction publique ; & les noms de tous les condamnés restent pendant 700 lunes, exposés dans la place publique sur une espece de colonne, où l'on marque le nom, la famille, & le quartier du condamné. Mais il faut avouer que ces condamnations sont très-rares, & que pendant les cinq ans que j'ai demeuré à Ajao, je n'ai vu que quatre noms de condamnés sur la colonne criminelle ; tant les Ajaoiens sont observateurs de leur loi.

La charge des Adoë-Rezi est la plus épineuse & la plus fatigante de toutes. Seize Minchiskoa-Adoë sont chargés du gouvernement d'une ville & de son district ; mais les vingt-quatre Adoë-Rezi le sont de celui des six villes & de leur district ; de sorte que c'est le Conseil

Souverain qui prend connoissance des affaires de la guerre & de la paix, des deniers, des chemins, des édifices publics, & des compensations qu'on doit faire quelquefois entre les districts, lorsque la recolte n'a pas été également abondante par-tout. C'est encore ce Souverain Magistrat qui est dépositaire des loix qu'il doit faire observer dans toute la République. Enfin toutes les affaires extraordinaires, telle qu'étoit celle de notre naufrage, sont portées devant ce Souverain Conseil, qui réside à Ajao, & qui décide de toutes les affaires sur le champ, à la pluralité des voix.

Les Adoë-Rezi, ou Députés Conseillers, s'assemblent tous les jours, depuis le lever du soleil jusqu'à midi, dans le palais dont j'ai donné une légère idée. C'est un grand édifice, où chaque Adoë-Rezi a son appartement où il loge avec sa famille,

qu'il fait venir demeurer à Ajao pendant les six années qu'il y réside.

Ces vingt-quatre Adoë-Rezi forment quatre Conseils: 1. celui de la loi, qui rend la justice; 2. celui des terres, qui prend connoissance du revenu de chaque année, des améliorations & des changemens dans la culture; 3. celui des édifices, qui a le soin de l'entretien des édifices publics de toutes les villes, & des chemins, ports & côtes de toute l'Isle; 4. celui des finances, de la guerre, & de la paix.

Il y a une grande salle dans le palais, à côté de laquelle il y a quatre chambres, où ces quatre Conseils tiennent leurs assemblées; & lorsque quelques affaires extraordinaires demandent un compromis, les quatre Comités se rendent dans la salle du Souverain Conseil, où ces 24 Députés sont assis en cercle sur une espece de natte, telle qu'on en trouve dans

toutes les maisons d'Ajao, & qui est faite d'une espece de jonc fort souple & de différentes couleurs.

On voit dans le milieu du cercle, qui n'a pas de Président, quatre grands livres, dont j'ai parlé au chapitre premier, & dans lequel chaque Adoë-Rezi est en droit d'écrire les résolutions prises en pleine assemblée; car ils n'ont ni secrétaire, ni greffier, sujets à tourner un arrêt à l'avantage de celui qui paye le mieux. Ces livres ne sortent jamais de la salle du Conseil, où chaque Adoë-Rezi peut les consulter pendant la séance. Outre ces registres, chaque Conseil a le sien où il couche toutes ses résolutions. Voilà l'ordre avec lequel toute la République est gouvernée de la maniere du monde la plus tranquille.

CHAPITRE VIII.

De la Guerre, du Trésor, des Esclaves, & de la Politique des Ajaïens.

Je ne dirai rien des trois comités de la loi, des terres & des édifices : il n'y a personne qui ne puisse aisément concevoir quelles choses font du ressort d'un chacun. Je m'entendrai seulement sur le quatrième, qui est celui de la guerre, de la paix & des finances; parce qu'ayant fait voir d'un côté que les Ajaïens sont comme séparés du reste des hommes, par la situation de leur Isle, & de l'autre qu'ils n'ont point de monnoie, il vient naturellement dans l'esprit que ce quatrième conseil est assez inutile; mais on se tromperoit, comme on va voir: car tout ce que je vais dire dans ce

chapitre, doit se rapporter à ce Conseil.

La plus commune opinion parmi les Ajaoniens, sur leur origine, est, qu'ils sont sortis de la Chine ou de la Tartarie, & que leurs ancêtres n'ont abandonné leur patrie pour aller habiter quelques terres désertes, que pour se soustraire à un gouvernement tyrannique & à la superstition, & pour se former dans cette nouvelle patrie, un gouvernement à souhait, & une Religion exempte de préjugés & de superstition.

Cette opinion est fondée sur quelques Odes anciennes, semblables à la première que j'ai rapportée au Chap. IV. & sur quelques autres d'un langage presque ignoré des Ajaoniens, & qui ressemble beaucoup à celui des habitans de Piantsoy & de Subatzey, qui sont deux provinces de la grande Tartarie, vers la mer des Kaïmakites.

On peut donc conclurre de ceci , que les premiers Ajaiens étoient une colonie de gens assez semblables à ceux qu'on nomme aujourd'hui Esprits forts, c'est-à-dire , des gens sans autre préjugé que celui de se soumettre dans toute leur conduite au dictamen d'une raison saine , éclairée par une attention continuelle sur les devoirs dont la Nature imprime en nous la nécessité de la pratique , en nous donnant l'être.

Partis de quelque contrée que ce fût, ce qu'ils ont caché à leurs descendans, peut-être pour de bonnes raisons, ils ont abordé dans l'Isle qu'ils ont nommé Ajao & dont nous ignorons l'ancien nom. Cette Isle étoit peuplée en partie par un peuple assez indolent, que les Ajaiens poursuivirent jusques dans les montagnes de Kalusti; ils les obligèrent tous à se rendre à discrétion, hommes, femmes & enfans.

Ils les firent tous esclaves, & après en avoir fait la revue, ils trouverent qu'ils étoient en trop grand nombre pour qu'on n'en eût rien à craindre; ainsi ils passèrent au fil de l'épée tous ceux au dessus de 50 ans. Ils conserverent 1000 hommes d'âge fait, environ autant de garçons depuis le plus bas âge, toutes les femmes en âge d'avoir encore des enfans, & les petites filles: & peu de temps après lorsqu'on eut reconnu toute l'Isle, & qu'on en eut fait la division en six qui subsiste encore aujourd'hui, ils partagerent ces esclaves entre les habitans des six villes.

Comme ces nouveaux venus n'avoient pas avec eux assez de femmes pour peupler l'Isle en peu de temps, ils épouserent plusieurs de leurs captives au dessous de 24 ans, & en mirent plusieurs de petites filles dans les maisons d'éducation des citoyens, pour leur ôter la connoissance de leur es-

clavage; & des citoyens les épouferent enfuite.

Pour les autres esclaves, on leur mit une chaîne au cou & à la jambe. On fit une loi par laquelle il fut ordonné qu'ils n'appartiendroient en propre à aucun particulier, mais bien à l'Etat; que chaque homme esclave ne pourroit avoir qu'une femme; qu'aucune esclave ne se marieroit avant l'âge de trente-deux ans, & que celle qui auroit un enfant avant ce temps, seroit condamnée à mort avec son enfant (mais cette loi fut mitigée & l'on changea la peine de mort en une prison perpétuelle); qu'aucun esclave, homme ou femme, ne se marieroit à l'avenir avec les citoyens; que des enfans mâles, qui naistroient des femmes esclaves dans le cours de 14 lunes ou d'une année, on ne laisseroit la vie qu'au double du nombre des mâles morts l'année précédente, & qu'on

étoufferoit le superflu en naissant ; mais qu'on laisseroit vivre toutes les filles.

Que ce dernier article de la loi ait été contraire à la Nature , c'est ce que je reconnois ; & je ne doute pas qu'en chassant ces anciens habitans de leur patrie , en les réduisant en esclavage , & en portant contre leurs enfans cette loi inhumaine , les anciens Ajaoiens n'aient condamné eux-mêmes ce que la politique les contraignoit de faire. Mais il falloit ne pas laisser trop de force à un peuple qu'on ne vouloit pas détruire , & prévenir en même temps qu'il ne s'augmentât jusqu'au point de pouvoir venger un jour, sous les descendans , l'injure reçue de leurs ancêtres. C'est ce qu'ils ne pouvoient faire que par cette loi , qui , toute inhumaine qu'elle paroît , est aussi douce qu'on pouvoit la faire en pareille circonstance.

Il y a dans chaque quartier de la

ville un Ergastule, où les esclaves du quartier, hommes & femmes, sont renfermés le soir une heure après le soleil couché. Ces Ergastules sont très-spacieux & contiennent plusieurs petites chambres, où il y a quatre lits, & où ces esclaves sont assez à leur aise. Leurs habits sont faits comme ceux de leurs maîtres, mais la couleur en est différente; & même les esclaves de chaque quartier sont habillés de différente couleur. Il est défendu aux esclaves d'un quartier, d'avoir commerce avec ceux d'un autre quartier, & chaque citoyen qui s'en apperçoit est en droit de leur donner la bastonnade sur le champ. Ils ne portent plus la chaîne au cou, on la leur attache à présent, pour plus de commodité, au dessous du genou gauche & au dessus du coude droit, passant par derrière les reins.

Enfin il y a des hôpitaux à la campagne où l'on élève leurs enfans,

fans , comme ceux des citoyens font élevés dans la ville : celui des garçons est dans un village , & celui des filles dans un autre ; & aussitôt qu'ils font en âge de rendre quelque service , on les met chez les citoyens de la campagne qui en ont besoin , de chez qui on les tire pour les faire passer à la ville selon le besoin. Enfin on a aboli la loi d'étouffement , & je dirai ci-après ce qu'on fait des garçons esclaves lorsqu'on voit qu'il y en a trop dans l'Isle. Toutes ces choses font du ressort du Comité de la guerre.

Toutes ces circonstances de l'invasion de l'Isle & du malheur de ses habitans , passent de pere en fils dans des especes de petits poëmes , que ces esclaves ont un grand soin de faire apprendre à leurs enfans dans leur langue originale , malgré les défenses expresses des Ajaoniens , qui font tout ce qu'ils peuvent pour faire oublier

à ces infortunés quel a été le sort de leurs peres.

Quoique les Ajaiens séparés, pour ainsi dire, par la situation de leur Isle, du reste des hommes, semblent n'avoir point à craindre qu'on vienne troubler leur repos, cependant ils ont toujours sur pied une milice qui n'a pas sa pareille dans notre Europe. Comme d'un côté ils n'ignorent point l'avidité des Européens à s'emparer du bien d'autrui, & que de l'autre, l'expérience les persuade que d'autres peuvent trouver le chemin de leur Isle comme ils l'ont trouvé, c'est-à-dire, par hasard, ce qui m'est arrivé à moi-même & à quelques autres; ils ont cru qu'il étoit de la prudence & du bien de l'Etat d'être toujours en état de repousser la force par la force: ce qu'ils peuvent faire avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a vers l'Occident que les deux plages de Jaroi & d' Ajao qui soient accessibles.

Mais quand ces raisons ne subsisteroient pas, il seroit de leur prudence d'être toujours en garde, même contre les anciens habitans, leurs esclaves.

Cette milice n'est composée que d'hommes mariés, depuis 22 ans jusqu'à 50, & elle comprend tous les citoyens, qui sont divisés par compagnies, dans chaque village & dans chaque quartier de la ville, & par brigades de chaque district. Les compagnies s'assemblent une fois toutes les lunes, & les Minchiskoa qui en sont les capitaines en font la revue & les exercent: & tous les ans, c'est-à-dire, à la fin de la quatorzieme lune, toutes les compagnies s'assemblent dans une espece de champ de Mars, qui est proche de chaque ville, où elles campent deux jours; & le troisieme les Minchiskoa-Adoë les conduisent proche du lac Fu dans la province de Lamo,

où les Adoë-Rezi se rendent pour faire la revue générale de tous les citoyens de l'Isle, qui célèbrent ensuite certains jeux militaires, pour lesquels il y a des prix d'honneur. Ces fêtes durent sept jours, après lesquels chaque nouveau Magistrat entre dans la charge à laquelle il a été nommé avant de partir de la ville ou du village; & avant que cette armée se sépare on expose aux yeux du public ceux qui, par quelque condamnation, ont mérité l'infamie.

Pendant ce voyage tous les esclaves hommes suivent le camp pour porter les vivres & les tentes, qui sont de couleur rougeâtre & d'une espece de toile de coton cirée; & les femmes qui sont demeurées à la maison, la nettoient pendant l'absence de leurs maris.

Quoique j'aie dit dans la description d'Ajao, que cette Isle sembloit éloignée de tous côtés de l'un & de

DES AJAÏENS. 101

l'autre continent, cependant les habitans semblent craindre les armes d'une Nation qui est à leur Orient, & avec laquelle il y a apparence qu'ils ont déjà eu quelque guerre, autant que j'ai pu m'en informer. Je n'ai pu découvrir quelle est cette Nation, à moins que ce ne soient les Californiens Septentrionaux, ou les Américains qui habitent au-dessus du Mexique & chez qui on n'a pas encore pénétré. Quoi qu'il en soit, les Ajaïens se tiennent fort sur leurs gardes contre cette Nation: ils ne la cherchent pas, mais si elle venoit les attaquer, ils sont toujours en état de la bien recevoir, & de l'éloigner de leurs côtes, aussi bien que tous les autres ennemis.

C'est ici le lieu d'expliquer en passant, par quelle aventure nous trouvâmes dans l'Isle des gens qui parloient Hollandois. Les Ajaïens

étant une colonie sortie de notre continent, il ne faut pas demander s'ils savent qu'ils ne sont pas les seuls habitans de l'univers, comme le croient les habitans d'une certaine isle de la mer pacifique, découverte de notre temps; outre qu'avant nous ils avoient déjà vu plusieurs vaisseaux se briser sur les écueils qui environnent leur Isle. Les anciens Ajaoiens savoient combien on doit se tenir en garde contre l'engeance humaine, & qu'ils pourroient se voir un jour exposés au même traitement qu'ils avoient fait souffrir aux originaires de leur Isle. Pour prévenir toute surprise, ils ont soin d'envoyer de temps en temps quelques-uns des plus prudens de leurs citoyens dans les Etats voisins, sur-tout en Tartarie, à la Chine & au Japon. Ces envoyés, ou plutôt ces espions, ont un grand soin d'examiner sur-tout si on ne

parle pas de leur Isle & ce qu'on en pourroit dire ; & ils ont un ordre exprès de s'appliquer sur toutes choses à découvrir les pratiques de ceux qu'ils soupçonneroient avoir quelque dessein sur leur patrie.

Comme ces espions ont connu dans leurs différentes courses, l'avidité des François, des Portugais, des Espagnols & des Hollandois, à découvrir de nouveaux pays, pour s'en rendre maîtres sans aucun droit, le comité pour la guerre, &c. en a envoyés avec ordre de pénétrer jusqu'à Goa, à Madagascar, à Batavia, afin d'y veiller aux intérêts de leur patrie. C'est dans ces principales villes de l'Asie Orientale, qu'ils apprennent toutes les langues de notre Europe & de l'Asie.

Il y a toujours 12 vaisseaux dans le port d'Ajao & dans celui de Jaroi, qu'on entretient avec beaucoup de

soin, tant pour être toujours en état de défendre l'Isle au dehors, que pour transporter ces envoyés selon la nécessité, sur les côtes de la Chine, d'où ils passent dans les autres pays à la faveur de l'habit & du langage Chinois, qui est le premier qu'ils apprennent après être sortis de leur pays. C'est par ces envoyés que les Ajaiens ont une connoissance parfaite de ce qui se passe dans l'Europe & dans l'Asie, qu'ils savent les guerres qui s'y font, les révolutions qui y arrivent, & les mœurs de presque toutes les Nations; c'est ce dont on tient des registres exacts, qu'on a soin de faire lire aux jeunes gens dans les maisons d'éducation. Mais ces envoyés, quelque respect qu'on ait pour eux, quand ils sont de retour dans leur patrie, ne parviennent à aucune charge, parce qu'on craint avec raison, qu'ayant eu tant de mauvais

exemples dans leurs voyages, ils ne viennent les pratiquer au péril de la liberté de leurs concitoyens.

Les vaisseaux qui conduisent ces esclaves sur les côtes de l'Asie, transportent en même temps tous les jeunes garçons esclaves que le comité de la guerre juge être de trop dans l'Isle. On les débarque sur la première côte où on croit le pouvoir faire sans être vu, & on les abandonne à leur bonne ou mauvaise destinée. Ce traitement a paru plus doux que de les étouffer en naissant. Ceux qui sont destinés à être ainsi exposés, sont élevés de telle manière qu'ils ignorent s'il y a d'autres hommes sur la terre qu'eux; & ils n'ont pas plus de douze ans lorsqu'on en fait le transport, de sorte qu'ils ne peuvent instruire les peuples, chez qui ils abordent, ni de leur patrie, ni de son gouvernement.

Le comité de la guerre a soin que les Minchiskoa-Adoë de chaque ville, entretiennent un certain nombre de gardes-côtes, qui font sentinelle jour & nuit au haut de grandes tours bâties sur le bord de la mer, pour découvrir s'il ne vient pas de flotte troubler la tranquillité de cet heureux Etat. Ce sont ces sentinelles qui nous avoient découvert; & aussitôt toute la brigade du district d'Ajao avoit pris les armes, & une partie s'étoit rendue sur la côte. L'alarme étoit même déjà répandue par toute l'Isle; ce qui n'empêcha pas qu'on ne nous reçût avec beaucoup d'humanité, parce qu'on vit bien que nous ne venions point pour faire du mal. Mais à la vérité bien nous en prit d'avoir été séparés de nos vaisseaux de guerre, car s'ils se fussent approchés, nous n'eussions pu nous disculper, & nous serions tom-

bés dans un malheureux esclavage; ce qui étoit arrivé à cent Japonnois découvreurs de terres inconnues; comme ils n'eurent pas l'adresse de se tirer d'affaire comme nous, ils payerent de leur liberté l'avidité de découvrir.

On pourroit, avec raison, demander ce que font les Ajaoiens de ce trésor, dont j'ai déjà dit quelque chose, en parlant de la forteresse & du lac de Fu. Il faut satisfaire à cette juste curiosité. Premièrement, ce trésor contient des sommes immenses d'or & d'argent, monnoyées au poinçon & aux armes de la Chine & du Japon; & il n'y a pas d'année qu'on ne batte dix mille livres pesant d'or, tiré pour le public de la mine de Kei. On donne de cet or à ceux qu'on envoie épier chez les peuples voisins. Mais le principal usage pour lequel on conserve ces trésors,

c'est pour en acheter le secours des Chinois ou des Japonnois, au cas que l'un ou l'autre de ces deux nations, ou quelqu'autre, fit des entreprises sur l'Isle d'AJAO; ces peuples n'ignorant pas la jalousie qui regne entre les peuples voisins, & quels ressorts l'or est capable de faire agir, ils mettent ces deux moyens à profit pour la conservation de leur liberté.

Ce trésor est dans une forteresse bâtie par la Nature sur le cimé d'une montagne, au milieu du vaste lac que forme le confluent des trois rivières. Si on le renferme dans cet endroit, ce n'est pas qu'on craigne que les particuliers en aillent voler; quand bien même on le laisseroit dans la place publique, il y seroit en sûreté, puisqu'ils en peuvent tirer de la mine autant qu'ils en veulent. C'est, afin que les ennemis, si l'on venoit à en avoir, ne pussent s'en

DES AJAONIENS. IOY
emparer, & de peur que les esclaves
ne s'en emparassent, pour en
faire contre l'Etat l'usage auquel
il est destiné pour le bien du même
Etat.



CHAPITRE IX.

Du Mariage, & de la Naissance des
Enfans.

J'AI déjà dit qu'il est ordonné, sous peine d'infamie, à tout jeune homme qui a atteint l'âge de vingt ans, de se marier. On n'a jamais vu enfreindre cette loi. Car tous les empêchemens qui pourroient naître parmi nous, sont inconnus aux Ajaoiens; on ne voit chez eux ni langoureux, ni mutilés, ni *refrigidis* & *maleficiatis*.

L'éducation, & le choix des alimens qu'on donne aux jeunes gens, obvient à ces inconvéniens. Rarement y trouve-t-on des filles qui ne soient nubiles avant 16 ans; mais elles ne peuvent se marier avant 18 accomplis. Ainsi lorsqu'un jeune homme a atteint sa 20^e année, il jet-

DES AJAONIENS. III

te les yeux sur celles avec lesquelles il veut passer le reste de ses jours. Ce choix se fait ordinairement dans des jours de divertissement, au renouvellement de toutes les lunes; alors tous les jeunes garçons & filles vont se promener dans un même endroit, avec leurs gouverneurs & gouvernantes. C'est-là que ces novices en amour commencent à pousser les premiers soupirs; & lorsqu'un adorateur s'y est déclaré à une belle, il est en droit, si sa déclaration a été acceptée, d'aller dans ses heures de loisir rendre ses respects à sa maîtresse, dans le Minkarezi des filles, où il y a des chambres de visite assez semblables aux parloirs des Religieuses de Flandre, excepté la grille. Là, un pudique *Cupidon* prend plaisir à décocher toutes ses fleches dans ces jeunes & tendres cœurs. Assez ordinairement le garçon voit dans ces chambres ses

deux maîtresses en même temps ; afin de les accoutumer de bonne heure à vivre bien ensemble avec lui. Car, comme j'ai dit, chaque Ajaïen doit avoir deux femmes ; loi qui a été sagement établie pour rendre le ménage moins désagréable aux citoyens , en ce que ces deux femmes, disputant de complaisance , pour conserver l'amour du mari, elles évitent de lui donner ces chagrins qui sont si ordinaires dans les pays où une seule femme est souvent plus maîtresse dans la maison que le pauvre mari, dont la vie est un tissu de chagrin, ou, pour mieux dire, un vrai enfer.

Huit jours avant qu'un jeune homme veuille se marier, il le déclare aux supérieurs de la maison d'éducation, qui le conduisent devant les Minchiskoa, qui font venir le pere & la mere de la fille, s'ils sont en vie, ou l'un des deux, ou à leur dé-

défaut le Minchist de leur maison ;
 & le jeune homme leur dit en pré-
 sence des Minchiskoa : „ La Na-
 „ ture m'ayant conservé jusqu'à un
 „ âge où je peux donner des ci-
 „ toyens à l'Etat, j'ai choisi votre
 „ fille N.... pour l'une de mes
 „ compagnes, sous votre bon plai-
 „ sir, si elle est sans défauts cor-
 „ porels qui pourroient occasionner
 „ que l'Etat auroit des citoyens
 „ malfaits.”

Le pere, s'il consent, prend de
 sa main gauche la droite de sa fille,
 & de sa droite la droite du jeune
 homme, & lui répond : „ Puisque
 „ vos cœurs sont d'accord, nous
 „ vous unissons : que la Nature
 „ vous fasse pere d'une nombreuse
 „ famille.” Aussitôt la mere emme-
 ne sa fille, qui dès ce moment sort
 de la maison d'éducation pour n'y
 plus rentrer. Elle lui met sous sa
 robe de dessus une espece de chemi-

fe d'une toile plus claire que la gaze. Quand elle est en présence de son amant, les Minchiskoa se retirent un moment avec le pere, & la mere ôtant à sa fille la robe de dessus, laisse voir à son gendre futur à travers la gaze, toutes les beautés que la Nature a mises sur le corps de sa fille. La cérémonie pour l'autre se fait ordinairement le même jour, afin qu'elles ne disputent point d'ancienneté.

Huit jours après le jeune homme sort de la maison d'éducation, après avoir reçu des Minchiskoa-Adoë un billet, qui lui assigne sa demeure à la campagne, & il vient dans la maison où il est né où on lui donne une chambre: les peres de ses maîtresses les lui amènent, accompagnés des Minchifts de leur maison. Cette cérémonie se fait après le coucher du soleil; & le jeune homme se couche entre les deux femmes en pré-

fence de ceux qui les ont amenées, qui ferment la porte de la chambre, & s'en vont enrégistrer ce mariage. Le lendemain le nouveau marié part pour la campagne où il va former son nouveau ménage.

Lorsqu'une femme sent le moment qu'elle doit accoucher, elle envoie chercher deux femmes du Mips où elle demeure, pour l'assister & pour servir de témoins. Aussitôt qu'elle est délivrée, les deux assistantes font entrer son mari dans la chambre, & si c'est un garçon dont sa femme a été délivrée, elles le lui présentent, après qu'il a été lavé d'eau tiède, en lui disant: „Voici „ un citoyen dont la Nature a favorisé votre femme; réjouissez-vous-en & l'élevez pour la République.” Si c'est une fille, elles la lui montrent seulement du doigt, en disant: „Voilà celle dont vous „ êtes pere.”

Les meres sont toujours nourrices de leurs enfans , à moins qu'il n'y eût quelque empêchement , auquel cas les femmes des Mins qui peuvent servir de nourrices s'en chargent volontiers. On n'allaité les garçons que huit mois , & les filles dix ; parce qu'on travaille à former aux premiers , dès leur plus tendre enfance , une nature robuste & propre au travail ; au lieu que les filles n'étant destinées qu'aux ouvrages du ménage , on peut les élever un peu plus délicatement. Je passe à l'article qui met fin à tout.



CHAPITRE X.

De la Mort & des Funérailles.

L'ISLE d'Ajao faisant partie du globe du monde, il ne faut pas s'étonner si les dérangemens élémentaires y causent les mêmes maux que dans d'autres pays. Cependant j'ai remarqué pendant les cinq ans que j'y ai demeuré, qu'ils ne connoissent guere d'autres maladies que la fièvre, dont ils pourroient souvent se délivrer aux dépens de quelques saignées, si l'usage en étoit établi. Mais ils n'ont recours qu'à la diete dans toutes leurs maladies, & ils laissent faire le reste à la Nature, qui ne manque pas de conserver son ouvrage; desorte que ces heureux mortels observant depuis leur enfance un grand régime de vie, & ne donnant dans aucune de nos délicatesses de

goût, ils ne meurent guere avant l'âge de 80 ou 90 ans.

Lorsqu' un vieillard de cet âge tombe malade, on n'espere pas qu'il en releve; ainsi ceux de ses parens qui sont à portée se rendent auprès de son lit pour écouter ses dernieres paroles. Ils lui font des questions sur les choses les plus remarquables qu'il a vues pendant sa vie; & ils demandent ses avis sur les défauts qu'il auroit pu remarquer dans la société. Ordinairement chaque vieillard prépare un petit discours pour ce dernier moment, où il récapitule toute sa vie en peu de mots, & exhorte ses proches au maintien de la liberté dont il a jouï, & à la transporter à la postérité, comme il a contribué à la faire passer jusqu'à eux. Quand il sent sa dernière heure approcher, on en avertit un Minchiskoa, auquel il dit: „ Je suis né „ un tel jour, dans un tel endroit.

„ Je retourne dans le fein de la
 „ Nature dont je fuis forti. Je
 „ rends graces à la patrie des biens
 „ dont elle m'a comblé, & de la
 „ tranquillité avec laquelle j'ai passé
 „ mes jours fous fa protection. Je
 „ lui laiffe des citoyens de mon
 „ fang, qui ne fe rendront dignes
 „ d'être fes enfans, qu'en faifant
 „ pour elle ce que j'ai fait moi-mê-
 „ me: s'ils le font je les lui re-
 „ commande de tout mon cœur.”

Après ce reconnoiffant adieu, ils
 attendent la mort tranquillement; &
 ils regardent leur prochaine annihila-
 tion d'un vifage plus férein, qu'un
 fuperftitieux & fanatique n'aspire
 après les frivoles délices de fon pré-
 tendu paradis.

Auffitôt qu'ils font expirés on en
 donne avis au Magiftrat, qui fait
 dresser un bucher dans un endroit
 hors de la ville ou du village, defti-
 né aux funérailles: on y porte le ca-

davre après le soleil couché, revêtu de ses habits ordinaires. Ce sont tous les Minchs de la maison qui en font la cérémonie. Le Minchift met le feu au bucher (6); & aussitôt que le tout est réduit en cendres, on les jette avec celles du bucher dans une fosse, qu'on fait dans le même endroit.

On n'entend à ce dernier moment & dans ces derniers devoirs, ni pleurs, ni gémissemens, ni cris des parens allarmés de la perte qu'ils font. Soumis à la Nature, ils respectent ses loix & reçoivent ses ordres avec soumission. En effet ces cris, ces pleurs, sont chez nous moins un effet de la Nature qui souffre de cette séparation (comme on dit), que de l'intérêt. Et pour preuve, c'est qu'on voit rarement cette Nature

(6) Sur lequel le cadavre est dans un cercueil de fer, dont le dessous est en maniere de grillage.

souffrir à la mort de quelques parens dont la perte ne nous cause aucun dommage , ou dont nous espérons une riche succession. L'Ajacien n'a d'autres parens que la patrie ; c'est d'elle qu'il tient tout ce qu'il a. Il regarde tous les hommes comme des êtres auxquels la Nature l'a uni pour un temps ; quand elle trouve à propos de les retirer, pourquoi censurer par des plaintes aigres la conduite de cette bonne mere ?

Les derniers honneurs qu'on rend aux femmes & aux jeunes gens , sont précisément les mêmes qu'on rend aux hommes , mais elles sont exemptes du discours & de l'adieu.



CHAPITRE XI.

Suite de l'histoire du séjour de l'Auteur & de ses Compagnons dans l'Isle d'Ajao.

IL me reste à informer le lecteur de ce qui m'arriva & à mes compagnons, dans cette heureuse République, & de quelle maniere j'ai pu fortir de cette Isle. Mes compagnons n'eurent pas été deux mois dans l'Isle, qu'ils témoignèrent être fort contens des mœurs & de la maniere de vivre des Ajaoiens. Il y en eut quelques-uns à qui la Religion fit naître quelques scrupules, mais ils suivirent le grand nombre dans la fuite; & nous demandâmes au Souverain Magistrat ce qu'on vouloit faire de nous; nous ajoutâmes que nous avions honte de manger plus

longtemps le pain que nous ne gagnions pas & que nous le supplions de nous employer. On tint un conseil sur cette affaire. J'y fus introduit, & on me demanda si nous voulions renoncer pour toujours à notre patrie, & si nous voulions être reçus citoyens d'Ajao? Chacun y consentit de bon cœur. Ainsi nous fûmes aussitôt naturalisés; & comme nous n'avions personne parmi nous qui n'eût ses vingt ans accomplis, on nous proposa que nous prissions des femmes du pays. Il n'y eut personne qui refusât cette proposition. Ainsi on nous partagea en 4 bandes: une fut envoyée à Lamo, l'autre à Peridi, la troisième à Dorao, & la quatrième à Jaroi. Là, les Minchiskoa-Adoë nous menerent par ordre des Adoë-Rezi, dans la maison d'éducation des jeunes esclaves de chaque ville, où chacun

se choisit deux femmes, qui par ce choix devinrent libres.

Les cérémonies des épousailles faites, on dispersa chaque bande dans les villages du district de la ville où elle avoit été adressée; & nos Européens se font si bien fait aux coutumes du pays, qu'on avoit bien de la peine à les distinguer des naturels lorsque j'en partis. Plusieurs avoient des enfans, & ils vivoient très bien avec leurs épouses & avec les autres Minchs des maisons où ils demeuroient. Mais il y avoit apparence qu'on ne les appelleroit jamais à la ville & encore moins aux charges de confiance.

Quant à moi, j'avois lié une étroite connoissance avec Pu-ki, Adoë-Rezi pour la ville d'Ajao, & frere de notre interprete: & comme je n'étois pas d'humeur à me distinguer de mes camarades sur le fait de l'hymen, je

jugeai qu'il falloit commencer par
choisir le lieu où je m'établirais, &
je témoignai à mon ami que je ferois
bien aise de fixer mon séjour à Ajao
même. Aussi prompt à me servir que
si j'en eusse été connu depuis vingt
ans, il m'en obtint dès le lendemain la
permission des Minchiskoa-Adoë; &
en me l'apportant il me dit agréable-
ment: „ Cet ordre du Magistrat vous
„ naturalise; il ne vous manque
„ plus que deux Ajaoiennes, &
„ nous ferons sûrs alors de vous
„ posséder pour toujours. J'ai deux
„ filles dans la maison d'éducation,
„ si vous les trouvez dignes de vo-
„ tre choix, rien me fera plus de
„ plaisir que de contribuer en quel-
„ que chose à vous attacher à notre
„ patrie: l'une s'appelle Perciki &
„ l'autre Fareki, & elles sont toutes
„ deux en âge d'être mariées; vous
„ pouvez les voir au premier

„Jai (7).” Comment aurois-je refusé un ordre si agréable ? Je vis les aimables filles de Pu-ki, & huit jours après elles furent mes femmes.

Je me vis aussitôt citoyen de la capitale, sans desespérer d'avoir un jour part au gouvernement. En effet étant devenu pere de deux garçons, qui naquirent presque en même temps, l'un que l'autre, avant la fin de l'année de mon mariage, je fus élu l'un des Minchists de la maison où je logeois, l'année suivante. On me voyoit attaché à la patrie par des liens si doux & si forts, qu'il n'y avoit gueres apparence que je voulusse les rompre; aussi n'en ai-je jamais eu la pensée, & je la regarde comme mon unique patrie.

Tout plein du bonheur de mon établissement & de mon élévation, je m'abandonnois cependant à mille ré-

(7) C'est le premier jour de chaque quartier de la lune.

flexions qui inquiétoient de temps en temps ma conscience ; quoique je fusse obligé de reconnoître qu'il n'y avoit peut-être pas sous les cieux de Nation dont les mœurs fussent plus pures , le gouvernement plus équitable , les loix plus justes & la tranquillité plus parfaite. Cependant cet oubli du Dieu dont mes parens & mon ministre m'avoient donné l'idée , dans lequel je voyois ces peuples plongés , me chagrinoit infiniment , & j'aurois bien voulu devenir l'apôtre d'Ajao. Je communiquai mes pensées sur cela à mon beau pere , qui se moqua d'abord de moi , mais ensuite je l'amenai à mon but. La difficulté étoit de trouver le moyen d'exécuter mon projet. Après y avoir bien pensé , je n'en trouvai pas de meilleur que de faire un discours sur l'existence du Dieu des Chrétiens , en présence de tous les

Ajaiens, lorsqu'à la 14^e. lune (8) ils seroient tous assemblés proche du lac de Fu. Mon beau-pere approuva ce dessein. Son frere, notre interprete, qui m'avoit appris la langue Ajaienne, m'aida à polir mon discours, que je communiquai à mon beau-pere, environ deux lunes avant le temps de l'assemblée. Il m'exhorta à exécuter un si beau projet avec fermeté, & me promit de faire enforte que le Souverain Magistrat dont il étoit membre, m'accordât la permission de parler de mon Dieu à leur peuple. Il l'obtint en effet ; & voici comment je les haranguai.

(8) Comme il est dit dans le Chapitre VIII.



CHA-

CHAPITRE XII.

Discours sur l'existence de Dieu, prononcé en 1679, à l'Assemblée Générale des peuples d'Ajao, proche du lac de Fu.

„ AJAÓIENS, chers Compatriotes, les bienfaits dont votre Etat toujours heureux a comblé des mortels, que la mort environnoit de tous côtés, si vous ne les aviez humainement secourus, sont si profondément gravés dans notre mémoire, que nous ne pourrions trouver des termes assez forts pour vous exprimer notre reconnoissance: puisqu'elle est égale au bienfait, il faut qu'elle soit sans bornes. Nous ne pouvons vous la témoigner plus ouvertement & avec plus d'éclat, que dans cette Assemblée de toute

„ votre puissante Nation, à laquelle
„ le vous avez bien voulu nous
„ agréger, & au bonheur de laquelle
„ vous nous avez mis en droit d'a-
„ voir part, en nous recevant ci-
„ toyens de vos villes. Mais ne
„ nous en tenant pas aux paroles,
„ nous ferons voir par des faits,
„ par notre soumission à vos justes
„ loix, par notre application à l'a-
„ griculture, par notre attention à
„ la premiere éducation de nos en-
„ fans, que nous ne sommes pas des
„ ingrats; & qu'ayant oublié tous
„ les vices de notre ancienne patrie,
„ nous sommes devenus de vrais A-
„ jaoiens, c'est-à-dire, des hommes
„ soumis au bon sens & à la raison,
„ & qui n'aiment rien tant que de
„ voir triompher la vertu.

„ En mon particulier, Ajaoiens,
„ vous avez eu tant d'égards au rang
„ que je tenois parmi les miens,
„ que je n'oublierai rien pour re-

» connoître les faveurs distinguées
» dont vous m'avez honoré, non
» seulement en me traitant avec tant
» d'égards depuis notre naufrage,
» mais aussi en me recevant citoyen
» de votre ville capitale, où on
» m'a déjà honoré d'une dignité qui
» est le premier degré pour monter
» aux premières charges de l'Etat.
» C'est cet ardent desir de vous té-
» moigner ma reconnoissance, qui
» me donne la hardiesse de parler
» aujourd'hui devant tout un peu-
» ple, le plus sage, le plus juste,
» le plus puissant, le plus éclairé,
» le plus vertueux, le plus heureux
» qui soit sous le ciel.

» Mais je ne bornerai pas ma re-
» connoissance à de vaines paroles,
» que le vent qui souffle dans cette
» plaine, emporte avec lui. Je
» veux contribuer, Ajaoiens, à vous
» rendre encore mille fois plus heu-
» reux que vous n'êtes, en vous

„ apprenant la seule chose qui man-
„ que à votre bonheur. Ces paro-
„ les vous étonnent ; c'est avec rai-
„ son : mais prêtez-moi une favora-
„ ble attention, & je ne doute pas
„ que vous ne fortiez de cet éton-
„ nement , pour admirer comment
„ il se peut faire que vous ayiez si
„ longtemps ignoré la grande vérité
„ que je vais vous apprendre.

„ Vous regardez , heureux peuple ,
„ la terre , ou , pour mieux , dire tou-
„ te la Nature , comme votre bonne
„ mere ; vous croyez que tous les
„ êtres tirent de cette Nature , la
„ vie , le mouvement & l'être. Vous
„ n'êtes pas les premiers , ni les seuls
„ peuples qui aient eu cette croyan-
„ ce ; mais vous êtes les seuls qui
„ l'avez conservée jusqu'aujourd'hui.
„ La raison , cette regle absolue de
„ toutes vos actions , en a dissuadé
„ tous les autres , & ils ont tous re-
„ connu qu'il y a un autre Etre dont

„ la Nature elle-même tire son existence. Cet Etre est le Dieu de
 „ ma patrie, qui est adoré dans toute l'Asie, dans la meilleure partie de l'Afrique, & dans quelques terres de l'Amérique. C'est ce Dieu que je veux aujourd'hui vous faire connoître; & pour cela je me bornerai à vous prouver que la Nature n'est pas éternelle, qu'elle ne s'est pas faite elle-même ou au hasard; & par conséquent qu'il y a un Etre qui ne tient l'existence de personne, un Etre qui l'a donnée à toutes choses: cet Etre est ce que je nomme le seul Dieu.

„ Que la Nature ne soit pas éternelle, c'est ce qu'elle déclare elle-même par mille caractères de sa nouveauté, qu'elle nous montre, parce qu'elle ne peut nous les cacher. Pour en être convaincu, il ne faut que la considérer avec

„ quelque attention, & s'informer
„ des peuples les plus anciens de
„ l'antiquité de leur origine.
„ C'est un vice commun à toutes
„ les Nations de le disputer aux au-
„ tres en ancienneté. Cependant, si
„ l'on recherche les plus anciens mo-
„ numens de la Nation la plus an-
„ cienne, si l'on étudie son histo-
„ re, si l'on parcourt ses annales,
„ on ne pourra remonter plus haut
„ que cinq à six mille ans tout au
„ plus. Qu'est-ce que ce petit nom-
„ bre d'années par rapport à l'éter-
„ nité?
„ Je n'avance rien qui ne puisse
„ être prouvé. Les Chinois, peu-
„ ples de l'Asie, dont il y a appa-
„ rence que vous êtes sortis, affec-
„ tent une très-grande antiquité;
„ & cependant ils avouent qu'il n'y
„ a pas plus de 64834 lunes (4631
„ ans) que leur Empire subsiste, de-
„ puis qu'il a été établi par leur

„ grand Empereur Fohi. Les his-
 „ toires des peuples de notre Euro-
 „ pe ne nous rapportent rien de si
 „ ancien à beaucoup près. Il est
 „ vrai que les Egyptiens, le peuple
 „ de l'Afrique le plus ancien, vont
 „ rechercher leur origine au-delà de
 „ 1560000 lunes. C'est beaucoup:
 „ mais y ajouta-t-on encore des mil-
 „ lions de lunes, cela ne diminueroit
 „ point la force de mon argument,
 „ puisqu'on reconnoîtroit toujours
 „ un commencement. Cet aveu est
 „ général, & il n'y a pas de Na-
 „ tion, pour vaine qu'elle soit, qui
 „ osât se vanter d'être éternelle. La
 „ vôtre même, peuple heureux, ne
 „ va pas rechercher son origine au-
 „ delà de 40000 lunes. Voilà, A-
 „ jaoiens, toutes les Nations de la
 „ terre qui concourent à détruire
 „ l'éternité de l'univers, en recon-
 „ noissant la nouveauté de leur ori-
 „ gine.

„ Mais cherchons d'autres té-
„ moins. Si le monde étoit éternel,
„ l'invention des choses utiles &
„ nécessaires à la vie auroit une é-
„ gale antiquité. Cependant nous
„ voyons que tous les arts, toutes
„ les sciences, toutes les choses dont
„ les hommes se fervent, n'ont été
„ inventées que par succession de
„ temps, & sont passées d'un peuple
„ chez un autre; comme les peu-
„ ples sont passés d'un climat à un
„ autre, d'un coin de la terre dans
„ un autre coin.

„ Semblables à un peuple nouveau,
„ vous n'avez que les choses qui
„ étoient connues aux premiers hom-
„ mes. Tous les nouveaux peuples
„ ont eu le même sort; une grande
„ application à l'agriculture & une
„ louable simplicité en tout. Com-
„ bien d'arts & de sciences ignorez-
„ vous? La Musique vous est in-
„ connue; la Médecine n'est pas cul-

„ tivée parmi vous; l'Imprimerie,
 „ qui est un bel art d'écrire en peu
 „ de temps les plus gros volumes, &
 „ une infinité d'autres arts sembla-
 „ bles, ne font jamais entrés dans l'es-
 „ prit de vos habitans. Il en a été
 „ de même de tous les peuples nou-
 „ veaux: mais peu à peu toutes les
 „ sciences, tous les arts ont passé
 „ des uns aux autres; peut-on trou-
 „ ver une preuve plus certaine de
 „ nouveauté? Car si le monde étoit
 „ éternel, toutes ces choses seroient
 „ aussi anciennes que lui, ou du
 „ moins nous ne pourrions marquer
 „ le jour de leur naissance, ni con-
 „ noître leur inventeur.

„ Si je prononçois ce discours de-
 „ vant une assemblée de savans dans
 „ la connoissance de l'histoire, je
 „ m'étendrois aisément sur chaque
 „ science & sur chaque art; & en
 „ parcourant toutes les Nations de
 „ l'Asie & de l'Europe, il me seroit

„ aisé de fixer l'époque de chacune ;
„ mais ce feroit vous accabler d'une
„ vaine érudition : & content de vous
„ avoir proposé ces deux preuves
„ certaines de la nouveauté de l'uni-
„ vers , je ne doute pas que faisant
„ un juste usage de votre raison ,
„ vous n'en concluyiez avec moi , que
„ l'univers a fans doute eu un com-
„ mencement.

„ S'il a eu un commencement , qui
„ est-ce donc qui l'a formé ? Cette
„ question fuit naturellement la con-
„ séquence , que nous venons de tirer
„ de ce qui a été prouvé. Elle n'a
„ que deux solutions : ou le monde
„ s'est formé au hasard , ou quelque
„ Etre l'a formé ; car de dire qu'il
„ s'est formé lui-même , c'est une ab-
„ surdité qui ne mérite pas d'être
„ réfutée.

„ Or comme toute la Nature nous
„ a prêché sa nouveauté , de même
„ tout dans la Nature nous dit qu'el-

„ le n'a pas été faite au hafard: mais
 „ il faut vous expliquer ce qu'on en-
 „ tend par fait au hafard.

„ Suppofons qu'ayant un fac rem-
 „ pli de toutes fortes de femences,
 „ on le renverfât dans un champ, &
 „ que chaque grain de femence fût
 „ fe placer avec ceux de fon efpece;
 „ tout le froment fe trouveroit femé
 „ enfemble, tout le ris enfemble,
 „ tout l'avoine enfemble, & ainfi
 „ des autres; on pourroit dire que
 „ cette femaille fe feroit faite au ha-
 „ fard. Voilà une comparaifon. Rai-
 „ fonnons, & examinons fi l'univers
 „ peut avoir été formé de cette ma-
 „ niere. Je foutiens la négative, &
 „ je ne veux que vous faire jetter
 „ les yeux fur la fabrique de toutes
 „ les créatures, pour vous faire con-
 „ courir avec moi à reconnoître
 „ que c'eft la vérité dont je prens
 „ le parti.

„ Ce foleil, dont le flambeau tou-

„ jours brillant, nous éclaire avec
„ tant de tempérance & avec un si
„ bel ordre, comment auroit-il été
„ placé à une si juste distance de
„ nous, que s'il étoit un peu plus
„ loin son feu nous seroit inutile,
„ s'il étoit plus proche il nous seroit
„ incommode & même nuisible, si
„ c'étoit au hasard qu'il devoit sa
„ formation & son mouvement si
„ bien réglé? Souvenez-vous de ce
„ que c'est que le hasard; & comme
„ les opérations de cette puissance
„ aveugle, ou plutôt de ce rien,
„ sont aussi imaginaires qu'elle-même,
„ concluez que le hasard ne
„ peut en être la cause.

„ Mais jettons les yeux sur quel-
„ que chose de plus sensible: exa-
„ minons-nous nous-mêmes. Toutes
„ ces parties de notre corps si bien
„ proportionnées, & placées avec
„ tant d'ordre dans les endroits où
„ elles doivent servir tout l'individu,

» fans s'embarasser l'une l'autre, ces
» os si artitement emboités les uns
» dans les autres, ces muscles, ces
» chairs qui les couvrent, ces nerfs
» qui en font comme les ressorts qui
» les font mouvoir, ces veines qui
» portent la vie dans toutes ces par-
» ties, cette peau enfin qui couvre
» toutes ces choses, & qui les dé-
» fend de tant d'accidens qui y cau-
» feroient quelque dérangement: font-
» ce-là des opérations, est-ce-là l'ou-
» vrage d'un aveugle hafard qui, fans
» regle & fans intelligence, auroit
» formé, compassé, arrangé toutes
» ces choses? Une pensée si absurde
» peut-elle venir dans l'esprit de qui
» que ce soit? Ce que je dis du so-
» leil & de l'homme, on peut le dire
» des animaux, des plantes, des
» métaux, en un mot de toutes les
» parties de la Nature; d'un arbre,
» d'une fleur, d'une simple herbe,
» où tout est admirable, tout publie

„ la puiffance & fait connoître la
„ main de celui qui l'a formé.

„ Avouons donc , Ajaoiens , que
„ ce hafard étant un être aveugle ,
„ ou plutôt n'étant rien du tout ,
„ nous ne pouvons avec raifon lui
„ attribuer la formation de la Nature.
„ Reste donc à reconnoître un
„ Etre , formateur de cet univers.
„ C'est ce même Etre que je vous
„ annonce , c'est cet Etre que je
„ vous exhorte à reconnoître pour
„ l'auteur de votre existence. Puis-
„ qu'il eft évident par ce qui pré-
„ cede , qu'il faut qu'il y ait un
„ tel Etre qui a fait toutes chofes ,
„ il s'enfuit qu'il étoit avant toutes
„ chofes , & qu'ayant donné l'exi-
„ ftençe à tout , il n'a reçu la fien-
„ ne de perfonne : car s'il l'avoit
„ reçu d'un autre il auroit eu un
„ prédéceffeur , ce qui ne peut fub-
„ fifter avec ce dont nous fommes
„ déjà convenus. Concluons donc

„ que cet Etre est sans commence-
 „ ment, qu'il est éternel. Ses ou-
 „ vrages, tout l'univers, nous annon-
 „ cent sa toute-puissance qui est in-
 „ finie, & c'est par cette toute-
 „ puissance qu'il a formé toutes cho-
 „ ses, ou plutôt qu'il les a créées,
 „ car s'il les avoit seulement for-
 „ mées, il faudroit supposer une ma-
 „ tiere qui auroit déjà existé, ce qui
 „ est absurde; mais sa main puissante
 „ a tiré la matiere du néant, & il
 „ en a formé tous les êtres qui com-
 „ posent l'univers.

„ De la nature de ces êtres, nous
 „ pouvons conclure quelle est celle
 „ de celui qui les a faites; & il n'y
 „ a personne qui, en admirant l'or-
 „ dre & la beauté des créatures, ne
 „ reconnoisse la souveraine sagesse du
 „ Créateur, attribut qui n'est pas
 „ compatible avec la matiere. Or,
 „ Ajaoiens, il n'y a personne entre
 „ vous qui, réfléchissant sur soi-mê-

me, ne sente bien que ce n'est ni sa
chair, ni sa cervelle, ni son sang qui
pensent & qu'il y a au dedans de
nous quelque chose qui y fait cette
fonction: ce quelque chose, sages
Compatriotes, est ce qu'on nomme
esprit. Et telle est la nature de ce
grand Dieu, c'est un Esprit, c'est
un Etre intelligent, qui ne fait
rien que par raison & pour raison.
Trouvez-vous rien d'aussi grand
dans la Nature? Qui de vous ne
sent pas que pendant que nous
sommes ici dans la plaine de Fu,
ce quelque chose qui pense au de-
dans de lui, va dans mille lieux
en un instant, où son corps ne fau-
roit se porter qu'avec beaucoup
de temps: les uns sont ici, quant
à leur corps, & leur esprit est à
Jaroi, à Ajao, ou ailleurs. Ceux
d'entre vous, qui ont passé la mer
& qui ont fréquenté les Nations
qui adorent ce grand Dieu, voya-
gent,

gent , à-présent que j'en parle ,
chez ces Nations ; & se rappellent
tout ce qu'ils leur ont vu faire
pour adorer cet Etre Souverain.
Tel est ce grand Dieu : il se trouve
par-tout , en un instant ; &
comme c'est un esprit beaucoup
plus parfait que le nôtre qui est
renfermé dans la prison de notre
corps , il se trouve par-tout en
même temps : en un mot , il est
immense & infini ; & par cet at-
tribut il veille à l'ordre que vous
voyez régner dans l'univers , &
c'est - là son adorable Providence.
Un tel Etre peut-il être autre que
juste , clément , bienfaisant , envers
les créatures qu'il a lui-même for-
mées ? Tous ces glorieux & grands
attributs lui doivent attirer nos
respects , nos adorations , notre
amour. Dressez - lui des autels ,
peuples heureux , c'est de lui que
vous tenez vos biens , c'est de lui

„ que vous tenez cette heureuse simplicité, cette adroite équité, cette incomparable charité, qui vous rendent agréables à ses yeux! Re-
„ merciez-le pour de si grands bienfaits, rendez-lui vos hommages; &
„ assurez-vous, qu'en cultivant les vertus de vos Ayeux, il vous
„ comblera de ses bénédictions, vous défendra de tous vos ennemis, &
„ vous rendra le peuple le plus heureux de la terre.”

A peine eus-je fini mon discours, que je remarquai beaucoup de mouvemens parmi les chefs de l'assemblée, qui se sépara aussitôt. Chacun se retira dans sa tente, & j'eus la satisfaction, étant chez mon beau-pere, d'être complimenté par plusieurs Minchiskoa-Adoë, sur l'esprit desquels j'avois fait quelque impression. On me dit même que les Adoë-Rezi devoient s'assembler extraordinairement, l'après-midi, pour

délibérer sur mon discours ; & que sans doute ils m'appelleroient pour avoir des éclaircissemens plus particuliers , & pour demander mon avis sur la maniere d'adorer le vrai Dieu , & d'établir son culte parmi ce peuple.

J'attendois ce message avec impatience , sur-tout quand je fus qu'ils étoient assemblés ; mais ce fut inutilement. J'appris le soir de mon beau-pere , qu'après plusieurs délibérations on alloit prendre une résolution qui auroit répondu à mes espérances , lorsque Puki-häi , Adoë-Rezi pour la ville de Lamo , qui avoit été autrefois en Asie , d'où il étoit passé une fois en Europe , & où il avoit parcouru l'Italie , la France , l'Allemagne & l'Angleterre , pria ses collègues de ne rien précipiter , & de permettre qu'il fît à son tour un discours pour répondre au mien , après

quoi ils feroient plus en état de prendre une juste résolution.

Mon beau-pere, à qui j'avois communiqué mon discours, comme je l'ai dit, en avoit gardé une copie à mon insçu, & comme la matiere lui paroissoit aussi délicate qu'extraordinaire, il l'avoit communiqué à ce Puki-hai qui passoit pour le *Socrate* de l'Isle; & c'étoit en faveur de son vaste génie qu'on avoit enfreint à son égard, la coutume de ne pas élever aux dignités ceux qui sont sortis de l'Isle. Puki-hai se doutant de l'effet qu'auroit mon discours sur l'esprit du peuple, naturellement amateur de la nouveauté, en avoit préparé un autre pour refuter le mien. Ses collegues ne purent raisonnablement lui refuser la permission de monter le lendemain dans la tribune que j'avois fait faire, & d'où j'avois harangué tout ce peuple; & il fit briller la pénétration

de son jugement, & mit en œuvre les remarques qu'il avoit faites dans ses voyages.

Il eut tout le succès qu'il avoit espéré: il ne renversa pas mes preuves, mais il persuada à ses concitoyens la nécessité de vivre comme avoient vécu leurs peres. Chacun lui applaudit, & on lui donna le titre de défenseur de la vérité. Cela n'empêcha pas que je ne gagnasse l'estime de tous les Adoë-Rezi, & même du Puki-hai. Mais le Souverain Magistrat me pria de ne parler jamais à l'avenir du Dieu que je leur avois annoncé, ni de son culte, ni en public, ni en particulier. Je le promis, & j'ai exactement tenu ma promesse.

Mais toujours occupé du desir de procurer quelque'avantage à ces heureux peuples, je résolus de leur apprendre plusieurs choses utiles qu'ils ignorent, comme l'imprimerie, la

potterie , le greffage : mais comme je ne favois pas la maniere de les exécuter , je pris la résolution de repasser la mer , pour m'en instruire à fonds. Je communiquai mon dessein à mon beau-pere , & à Puki-haï , qui étoit devenu mon intime ami. Je leur expliquai les avantages que les particuliers en retireroient. Je les priaï d'obtenir du Souverain Magistrat que je pussè repasser la mer avec les premiers espions qu'on enverroit en Asie ; & je m'engageai sous les sermens les plus inviolables de me rendre au rendez-vous au temps précis qu'on devroit les reprendre. Ils n'eurent point grande peine à obtenir cette permission ; & je suis parti d'Ajao vers la fin de Juin 1680. Arrivé en Asie , j'aurois pu m'arrêter dans quelque ville de la Chine , ou de l'Inde , & aller même à Batavia , mais un reste d'amour pour ma patrie m'y a attiré. Je

n'ai point retrouvé mes compatriotes meilleurs que je les avois laissés : au contraire, ils m'ont paru doublement corrompus. Peut-être est-ce parce qu'accoutumé aux mœurs d'Ajao, tout me paroît vice ailleurs. Quoi qu'il en soit, je me suis hâté de m'instruire des choses dont j'étois venu chercher une parfaite connoissance ; & dans mes heures de loisir je me suis amusé à écrire cette courte histoire pour satisfaire la curiosité d'un ami. A-présent, que j'ai une connoissance assez complete des choses qui manquent à mes concitoyens, je parts pour Ajao, & j'espere d'y rejoindre mes concitoyens, mes femmes, mes enfans, & mes amis ; d'y changer le parchemin en papier, d'y imprimer moi-même & les hymnes & les odes des Ajaoiens ; d'y établir des potteries dans le quartier de Peridi ; & d'apprendre à ces heureux laboureurs la maniere de multiplier leurs ar-

bres par les greffes : outre que j'y porte plusieurs sortes de grains qu'ils ne connoissent pas & dont les fruits sont très-sains. Enfin, je vais passer le reste de mes jours loin de la superstition, de l'ambition, de l'avarice & de la médifance ; en un mot, parmi des hommes qui, peut-être, ne descendent pas d'Adam, puisqu'ils ne ressentent point la violence des passions insensées. Et lorsque le mouvement cessant dans mon individu, me mettra au nombre des morts, je m'écrierai avec joie, en finissant ce fâcheux pèlerinage : „ J'ai été, & je ne serai plus.”

Finis le 4 de Décembre 1682.



LETTRE

A MADAME

LA MARQUISE DE ***.

LETTER

A MADAM

LA MONTAIGNE

109



LETTRE

A MADAME

LA MARQUISE DE ***

SUR

la nudité des Sauvages.

MADAME,

JE ne fais comment répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur du m'écrire, ni comment traiter cette matiere touchant la nudité des Sauvages, sans bleffer votre modestie, sans offenser votre pudeur: la matiere est très-délicate; je m'abstiendrai des obscénités, mais je ne fais si je pourrai vous garantir des idées obscenes.

Quoi, me dites-vous, comment, sans rougir de honte, peut-on souffrir la présence des hommes & des femmes toutes nues; com-

156 LETTRE SUR LA NUDITÉ

ment, sans distraction, peut-on voir dans les églises de pareils objets ; & comment les ministres du Seigneur, qui ne peuvent nous souffrir dans l'église sans avoir le sein couvert & les bras mêmes enveloppés, peuvent-ils permettre que ces gens-là entrent dans les temples, & y montrent à découvert un sein qui dans les jeunes personnes rebondit comme des agneaux dans une prairie, des hommes dont la carnation & l'expression naturelle des muscles de leur corps, annoncent & promettent les heureux effets d'une vigueur masculine, sans que le beau sexe en soit ému, & les hommes animés, sans blesser la pudeur que nous possédons en naissant & qui nous est naturelle ? Vous assurez, Madame, qu'il est impossible que cela soit autrement. L'expérience cependant détruit vos raisons, & fait

voir que ce qu'on appelle pudeur, ne doit pas être mis au rang des idées qu'on appelle innées, & qu'elle n'est qu'un effet de l'éducation, de la coutume, & de l'usage.

Si la Nature avoit donné quelques parties réellement honteuses à l'homme, qu'il ne dût les exposer en vue, elle est trop sage pour ne lui avoir pas donné en même temps quelques autres parties, propres pour les couvrir & les dérober aux yeux. Ce n'est que lorsque les enfans ont appris les conséquences de la nudité, & l'idée qu'on se forme de la pudeur, qu'ils commencent à rougir comme leurs parens & leurs maîtres.

Preuve que cette pudeur n'est qu'un effet de l'éducation, c'est que le beau sexe ne rougit pas de voir dans les tableaux des petits enfans qui représentent des amours, chez

158 LETTRE SUR LA NUDITE
qui rien n'est caché ; mais tout le monde se recrieroit si par hasard on voyoit ces amours féménisés. L'on se promene tranquillement dans un parterre rempli de ces belles statues toutes nues , qui représentent des Faunes , des Athletes , sans en être beaucoup ému & sans en rougir. Un grand Prince ayant fait couvrir celles de ses jardins , avec des pampres , faites de tuf , fit dire à une Dame : *O les belles choses que nous verrons cet automne , lorsque les feuilles tomberont !*

On regarde avec une espeece d'indignation , une personne qui conserve dans son cabinet des tableaux ou des gravures , qui contiennent des nudités qu'on appelle obscénités ; & l'on admire un Hercule , une Vénus de Medicis , & autres Divinités de l'Antiquité Payenne , exposées aux yeux du public ,

dans les palais dont les maîtres tiennent le premier rang parmi les ministres de la Religion. Convenez-en, Madame, il y a là bien des effets de l'éducation, de la coutume, de la prévention. Voici une preuve encore plus forte : vous ne rougissez pas certainement, Madame, d'exposer aux yeux & à l'admiration du public, votre beau visage paîtri de roses, vos beaux yeux, & toutes les graces dont la Nature vous a favorisée, pendant que la plus belle Ottomane, je ne dis pas Sultane du serail, mais l'épouse d'un simple Mahométan, croiroit avoir perdu son honneur, si un homme, autre que son mari, avoit vu son visage. En montant d'Alexandrie au grand Caire en batteau sur le Nil, j'ai vu souvent des Egyptiennes, qui venoient y puiser de l'eau, jeter sur leur tête le bas de leur chemise, pour couvrir leur

visage , au risque d'exposer à nos yeux ce que vous seriez bien fâchée , Madame , de montrer à qui que ce soit au monde.

Dans d'autres pays , il n'est pas moins honteux aux femmes de montrer leurs pieds , qu'elles estro-pient souvent à force de les ferrer , pour les rendre plus petits. Les Azenagiens , peuples du Sénégal , cachent leur bouche avec plus de soin que leurs parties naturelles. Est-ce que le visage , la bouche , les pieds de ces gens-là , sont des parties honteuses , qu'on n'ose montrer sans blesser la pudeur & sans perdre son honneur ? Non , certainement , me direz-vous , à qui on n'a point inspiré ces sentimens , & qui croyez , au contraire , qu'il est beau & naturel de les montrer , même de les embellir & d'en augmenter les attraits ; & vous vous moquez , avec raison , des idées

ri-

ridicules de ces peuples. Eux, au contraire, pensent que les idées doivent être innées chez leurs femmes, comme vous croyez qu'il est naturel de cacher les autres parties de votre beau corps.

Si la pudeur étoit quelque chose de naturel en nous, Adam & Eve, créés nuds dans le paradis terrestre, auroient d'abord rougi de leur état; mais point du tout, la honte ne les a pas surpris qu'après leur péché; & la pudeur que nous regardons comme une vertu, fut comme une punition de leur desobéissance. Alors ils couvrirent leur nudité avec une feuille de figuier, n'en déplaise à ceux qui, pensant que cette feuille étoit trop petite, suppléent à sa place la feuille d'un bananier, qui a cinq à six pieds de long, sur deux de large. Je dis qu'une semblable feuille n'étoit pas nécessaire, elle les auroit indubitablement embarrassés,

L

162 LETTRE SUR LA NUDITE'
s'ils l'eussent prise pour la première
pièce de l'harmois d'un cavalier,
comme s'exprime Rabelais, c'est-à-
dire, pour leur servir de braguette
: d'ailleurs, ce seroit faire tort
à Eve, que de lui donner une si
large couverture ; & quand même
Adam auroit ressemblé au Dieu de
Lampsaque, cette feuille lui auroit
été à charge. Le *Camisa* des Ca-
raïbes, comme je vous l'ai marqué
ailleurs, Madame, n'est guere plus
grand que la feuille d'un figuier or-
dinaire ; il cache entièrement leur
nudité : & le chiffon que les hom-
mes portent attaché à leurs reins,
n'a que quatre pouces de largeur ;
tout le reste de leur corps est
nud, & ils n'en ont point de
honte.

Et pourquoi rougiroient-ils ? A-
vant l'invention des arts & mé-
tiers, avant la fabrique des toiles,
les hommes n'alloient-ils pas nus ?
Et cet usage d'aller nud a dû du-

rer très-longtemps, puisque dans les temps héroïques des Hercules, les Alcides, & les autres héros de la Grece naissante, n'étoient couverts que de peaux de lions, ou des autres bêtes féroces qu'ils avoient détruites, & dont ils portoient les dépouilles & s'en paroient, plutôt pour leur servir de trophée, que pour leur tenir lieu d'habillement. Ces peaux leur couvroient les épaules, mais elles ne pouvoient leur servir de draperie pour couvrir leur nudité: c'est ainsi au moins qu'on nous les représente. A ce sujet, Madame, permettez-moi que je vous raconte un petit trait. Plusieurs Dames & Cavaliers s'arrêtèrent devant la statue d'un Hercule Antique, & comme ils la confideroient & l'admiroient, un des Cavaliers voulut imprudemment leur faire observer un défaut qui étoit un manque de proportion: „ Hélas! re-

„ prit une Dame de la troupe, si
„ vous étiez comme cet Hercule
„ tout nud, par le froid qu'il fait,
„ peut-être trouveroit-on moins de
„ proportion chez vous.”

Ce n'est pas les seuls Caraïbes qui vont ainsi nuds; ce sont tous les peuples qu'on trouve dans ce vaste continent: les rigueurs des Zones glaciales, les variétés des tempérées, les ardeurs de la torride, n'ont point été capables de leur faire prendre des habillemens. A peine les Sauvages du Nord du Canada se couvrent-ils de quelques peaux, lorsque le pays est rempli de neige & de glaces; leur corps endurci aux intempéries de l'air, les rend presque insensibles aux froideurs de l'hiver, & le même corps accoutumé aux grandes chaleurs, les empêche de ressentir les traits brûlans des rayons du soleil: car toutes ces plumes,

ces colifichets, dont se parent les Mexicains & les Péruviens, ne font que des bifarrereries qui ne les garantissent ni du froid, ni du chaud, & qui, laissant à découvert toutes les parties de leur corps, ne font que gazer celles qu'on appelle naturelles.

Tous les Africains vont également nus. Les Hottentots du Cap de Bonne Espérance, ne sont couverts que par la crasse & l'ordure affreuse que les boyaux des animaux à demi-pourris, dont ils ceignent leur corps, y laissent. Si l'on cherche plus exactement, l'on trouvera grand nombre d'Asiatiques également nus; & ce qui est plus, l'on verra dans les Indes Orientales leurs Brachmanes, leurs Faquirs, & dans l'Empire Ottoman les Derviches, les uns & les autres, espèces de religieux, qui, parvenus à un point de sainteté prétendue,

vont impunément nuds en public. Il s'enfuit de ce que je viens de dire, que presque la moitié des hommes qui sont sur la terre, vont nuds sans rougir de leur nudité; donc, ce que nous appellons pudeur n'est pas une chose innée en nous.

Ces peuples accoutumés de voir toutes les parties du corps humain à découvert, ne sont pas plus émus que nous le sommes de voir le visage d'une femme; car quelle raison y auroit-il de cacher quelque partie du corps & d'en montrer à découvert d'autres? Celles, dira-t-on, que l'on cache, sont les égoûts naturels du corps humain, qu'on a une juste honte de montrer. Mais la bouche, le nez, les oreilles, ne sont-elles pas aussi mal-propres que ces autres parties? Ces exhalaisons souvent infectes, ces crachats, cette morve,

ne font-elles pas plus dégoûtantes que les liqueurs qui émanent des parties naturelles ?

Il y a ici certainement quelque autre raison. Il semble qu'il ne devroit pas être plus honteux de perpétuer l'espece que de conserver son individu. Le philosophe Cynique paroissoit fondé de dire qu'il plantoit tranquillement un homme en public, tout comme il mangeoit dans les rues lorsqu'il avoit faim. L'action même qui conserve l'espece de l'homme, doit être plus noble, & elle l'est en effet ; car quelles fêtes, quelles réjouissances, quelles cérémonies même religieuses, ne fait-on pas lors des nôces ? Et quelqu'un ignore-t-il à quelle fin on se marie ? L'acte qui doit s'en suivre, tout le monde le connoît, en a des idées claires & distinctes ; cependant les loix de l'honneur & de la pudeur

168 LETTRE SUR LA NUDITE^e
défendent de le nommer & de le
pratiquer en public ; c'est une cho-
se qu'on a confié au secret , & c'est
un crime de violer ce secret ; on
ne peut en parler qu'avec des dé-
tours , des circonlocutions ; l'on se
cache soigneusement pour commet-
tre une action dont on se glori-
fie des suites ; l'on a honte de pro-
créer en public un enfant , & l'on
est tout brillant , tout glorieux de
l'avoir fait ; l'on prononce hardi-
ment les noms de divers crimes ,
tuer , voler , assassiner , crimes qui
détruisent le genre humain ; l'on
rougit de prononcer celui qui le
conserve , qui le perpétue : quelle
est la raison d'une bisarrerie , d'u-
ne variété si grande dans les senti-
mens au sujet de la même action ?

La voici , Madame , à ce que je
crois. La pensée d'avouer , ou l'a-
veu que nous faisons de nos imper-
fections & de nos foiblesses , cause

ce que nous appellons honte : chacun tâche d'éloigner de soi cet aveu autant qu'il lui est possible ; & quoiqu'il ne dépende pas de nous d'être beaux & riches, nous rougissons de la laideur & de la pauvreté, ou de quelques infirmités naturelles que nous avons. Il en est de même si nous n'avons pas les qualités d'esprit qui conviennent à notre état : le soldat rougit de sa lâcheté, le docteur de son ignorance, le marquis de son impolitesse ; mais le paysan n'a nulle honte d'être grossier, l'homme d'église de se garantir de périls de la guerre, les nobles d'être ignorans ; un petit-maître fait gloire d'être badin & folâtre auprès du beau sexe, tandis qu'un magistrat se croiroit deshonoré s'il commettoit les mêmes actions badines : delà je conclus que la honte ne consiste qu'en ce qui marque en nous une dissemblance avec nos égaux,

170 LETTRE SUR LA NUDITE'
tant pour le corps que pour l'es-
prit.

Cela n'aboutit à rien , me direz-
vous ; exposer aux yeux du public
ce qu' nous est naturel & con-
forme à tous les hommes , ne doit
pas être honteux , puisqu'il n'y a
rien en cela qui puisse mortifier
l'amour-propre & le desir intérieur
que nous avons de mériter l'estime
des hommes.

Pourquoi fera-t-il honteux de mon-
trer certaines parties de notre corps ,
tandis que nous faisons gloire d'en
exposer à nud les autres ? Ce ne
peut être qu'une prévention , une
coutume , l'effet de l'éducation , les
idées qu'on nous imprime , qui nous
font rougir , lorsque nous montrons
à découvert le ventre , le sein , les
fesses , dans les pays où les habil-
lemens sont en usage ; ces mêmes
raisons font également trouver hon-

teux de montrer le visage, la bouche, les pieds, chez les peuples où il est prohibé de les faire voir.

C'est bien plutôt, me direz-vous, que les hommes, chacun dans leurs cantons, se font imposés des loix & ont imposé une punition, un mépris, aux violateurs de ces loix, de sorte qu'il est fâcheux de ne point s'y conformer. Dans les pays où les habillemens sont ordonnés, où il est de coutume & de regle de couvrir le corps, on a honte d'y paroître nud & de montrer les parties qu'on est convenu de cacher: bien plus, dans certains pays on n'y peut paroître en public que dans les habillemens réglés à chaque état; un prêtre, un magistrat rougiroit de paroître en public avec les habillemens des payfans ou d'un cavalier, un galant homme habillé & coëffé en femme; & le moine qui

feroit deshonoré de porter l'épée & le plumet en France, en Italie, paroît hardiment en état de guerrier en Angleterre, en Hollande. Les Mahométones Arabesques, Bedouines, feroient regardées comme infâmes dans une ville de Turquie, si elles y paroïssent à visage découvert, & elles sont très-honnêtes femmes dans leurs Douars, lorsqu'elles y montrent leur visage, leurs bras & une partie de leur corps nuds. La honte ne consiste donc pas à paroître nud ou habillé, mais à violer les loix, les usages, les coutumes établies par les loix particulières de chaque pays: par conséquent les Sauvages & les autres peuples, où la nudité est établie, peuvent aller nuds sans en rougir, sans en avoir honte, sans bleffer la pudeur, puisqu'ils ne contreviennent à aucune loi & qu'ils suivent les coutumes établies.

Cherchons, Madame, quelque autre bonne raison pour l'établissement de la pudeur & de la honte qu'on a d'aller nuds. Les hommes dans leurs idées différentes, regardent les uns comme vertu ce que les autres estiment vice : on n'a point de honte de paroître en public fou chez les Suisses, chez les Allemands ; on est deshonoré en Espagne si l'on s'enivre : détrousser les passans mérite la roue dans un pays, il est glorieux de revenir chargé des dépouilles des voyageurs chez les Arabes Sarrafins ; ainsi de mille autres actions des hommes. Mais le mariage a paru une chose très-nécessaire à la société chez tous les peuples : aux uns l'unité de femme a été ordonnée ; aux autres la polygamie a été permise, & chez tous l'union des familles a été recherchée. Le détail des avantages de mariage est

trop long à vous exposer: pour en jouir on a cru qu'il falloit le rendre politique & religieux, & par une cérémonie publique permettre honnêtement l'acte qui fuit nécessairement le mariage & le rendre sacré, & pour obvier aux abus que cet acte naturel & nécessaire à la propagation, conservation, multiplication de l'espece humaine, pouvoit entraîner après lui s'il étoit trop fréquent & trop public, l'on a établi par-tout une loi, une convention, que les plaisirs de l'amour ne se prendroient qu'en secret.

L'on a vu de Législateurs qui, dans l'intention de rendre cet acte plus fructueux, ne permettoient aux jeunes mariés de se voir qu'en secret & comme à la dérobée, étant honteux à eux d'être surpris, même en conversation familiere, avec leurs épouses, fondés sur cet axio-

me: Nous aimons ce qui nous est défendu.

D'autres peuples ont rendu les femmes un objet d'exécration dans le temps de leurs incommodités périodiques; ils ont voulu qu'elles foulassent alors tout ce qu'elles pourroient toucher. Les cérémonies religieuses des Abbés Banier & Mascrier, contiennent toutes ces loix à ce sujet, mais si souvent répétées & avec tant d'affectation, qu'elles ennuyent & dégoûtent: même l'on y trouve un acharnement sur ce sujet contre les femmes qui rebute, qui fatigue, & même si on le retranchoit de ces sept volumes in folio, que ces Abbés ont fait imprimer, on réduiroit l'ouvrage à la moitié, qui feroit sa juste valeur. Le motif de toutes ces loix contre l'impureté des femmes, ne peut procéder que d'une idée physique, partant que si on les approche dans ces

temps d'infirmités, on ne peut pro-
créer que des enfans mal-fains ; &
pour éviter toutes ces fâcheuses
fuites, on a fait tout ce qui étoit
possible pour éloigner les hommes
de leurs femmes, lorsqu'elles sont
dans cet état périodique : pour y
mieux réussir l'on a joint les loix
politiques, celles de l'honnêteté, de
la propreté, aux terribles loix de la
religion, qui, chez tous les peu-
ples, retiennent les hommes dans
leur devoir & les forcent à l'exécu-
tion de la loi.

Les mêmes loix politiques qui
ont voulu que l'acte ne fût ni trop
fréquent, crainte de le rendre in-
fructueux, & mille autres bonnes
raisons ont établi les loix de la pu-
reté, de la bienséance, de l'honnê-
teté : on a déclaré impudens, luxu-
rieux, impudiques & même infâmes,
ceux qui violeroient ces loix ; il s'en
est ensuivi une horreur qu'on a im-
pri-

primé pour ceux qui se joindroient publiquement & aux yeux de tout le monde. Saint Augustin même, dans son livre de la Cité de Dieu (*), croit qu'il est impossible de le consumer en public. Voici comme il s'explique: pardonnez moi, Madame, ce Latin est nécessaire pour prouver ce que je dis; mais comme vous ne l'entendez pas, voici, Madame, la traduction qu'en fait *Michel Montagne* dans ses *Essais*. (†)

„ C'est comme je l'estime d'une
 „ opinion tendre, respectueuse,
 „ qu'un grand religieux Auteur tient
 „ cette action si nécessairement obli-
 „ gée à occultation, & la vergogne
 „ qu'en la licence des embrassemens
 „ cyniques, il ne peut se persuader
 „ que la besogne en vint à sa fin,
 „ ainsi qu'elle s'arrêtoit à représen-

(*) *Liv. XIV, Chap. 20.*

(†) *Liv. II, Chap. 12.*

178 LETTRE SUR LA NUDITE'

„ ter des mouvemens lascifs, seule-
 „ ment pour maintenir l'impudence
 „ de la profession de leur école, &
 „ que pour élaner ce que la hon-
 „ te avoit contraint & retiré, il
 „ leur étoit encore besoin de cher-
 „ cher l'ombre.”

*Illum (Diogenem) vel alios qui hoc
 fessisse referuntur potius arbitror,
 concumbentium motus dedisse oculis
 hominum nescientium quod sub pullio ge-
 neretur, quam humano premente con-
 spectu poluisse illam peragi voluptatem;
 ibi enim philosophi non erubescant vi-
 deri se velle concumbere ubi libido ip-
 sa erubesceret surgere.*

Ce Latin est, pour le moins,
 aussi licencieux que le François de
 Montagne.

On a voulu qu'on ne commît cet
 acte qu'en secret, & par consé-
 quent qu'on cachât les parties qui
 fervent à cette action, pensant que
 les nudités sont capables de nous

fouler d'avance & de nous dégoûter. Nous aimons à deviner : & les tableaux les plus lubriques animent moins que celui qui représente un lit, dont les rideaux sont exactement fermés, mais d'où l'on voit fortir quatre pieds, deux élevés, deux autres renversés. Malgré cela, on n'a pu s'empêcher de donner à ces parties un nom par excellence & très-beau ; on les a appelées parties naturelles, par lesquelles la Nature opéroit le plus noble de ses ouvrages, la plus utile de ses opérations, qui est la conservation de l'espece, la multiplication du genre humain. *Montagne* dit qu'on devoit appeller brutes, ceux qui nomment cette action *brutale*, à laquelle la Nature nous pousse si vivement.

On a rendu ces parties respectables & honorables à tout le monde, en les rendant semblables à ces

Rois Indiens Asiaticques, qui ne conservent la vénération & l'espece d'adoration que leurs sujets ont pour eux, qu'en se tenant eux-mêmes comme invisibles à leurs yeux; on a voulu qu'elles fussent toujours cachées. C'est en effet digne de considération, que les maîtres de ce métier pour remede aux passions amoureuses, ordonnent la vue entiere du corps qu'on cherche; & pour refroidir l'amour il ne faut que voir librement ce qu'on aime.

„ Tel, dit *Ovide*, pour avoir vu
 „ à découvert les parties secretes de
 „ ce qu'il aimoit, s'est trouvé tout
 „ d'un coup délivré de sa passion.”

Montagne fait encore une jolie réflexion: „ Chacun court pour voir
 „ mourir un homme, & l'on fuit
 „ de le voir naître: on cherche un
 „ vaste champ pour livrer des batailles
 „ qui détruisent le genre
 „ humain, & l'on se mure dans

„ un creux ténébreux pour le former, pour le produire.”

Lorsqu'on a déifié ces parties honorables, sous le nom du Dieu des Jardins, on en a fait des simulacres très-petits, & bien éloignés de ses dimensions naturelles : c'est ainsi que nous les voyons dans les cabinets des Curieux Antiquaires. On n'a pas permis que ce Dieu parût en triomphe, alors trop redoutable, ou trop charmant au sexe féminin, appréhendant que les filles ne conçussent pour lui trop d'appréhension, & les femmes trop d'envie de le posséder; que toutes pussent s'écrier :

Oncques si foible alumelle

Ne fut jamais nous faire succomber.

Après cela, on a attaché une horreur à toutes les représentations, où ce Dieu pouvoit être vu prêt

182 LETTRE SUR LA NUDITE²
d'entrer dans son temple , pour
y faire lui-même & y recevoir des
libations. On a donné le nom d'ob-
scene , d'impudique , à tout ce qui
pouvoit donner ces idées , soit par
des représentations , soit par des dis-
cours. Les postares de *l'Arétin* ,
qu'on voit au Vatican , n'en ont
point été exemptes , malgré la sain-
teté du palais où elles sont. Ain-
si on a attaché une honte , un des-
honneur , à tous ceux qui tien-
droient des discours , qui décriroient
ou représenteroient l'accomplissement
& les approches de l'acte ; on a
caché , on a voilé , avec tout le soin
possible , non seulement l'entrée du
temple , mais même le bosquet qui
l'environne : car ces temples sont
dans le corps humain , comme les
pagodes ou temples des idoles des
Baniens & des Indiens Orientaux ,
toujours entourés d'un bosquet. On
a eu une horreur extrême pour les

balayures, les ordures périodiques, qui sortent de ce temple si chéri, si nécessaire, & pour qui, je ne fais pourquoi, on a inspiré tant de respect & tant d'horreur en même temps.

Voilà, Madame, à ce que je pense, les raisons qui ont fait établir, chez presque tous les peuples, la loi de couvrir les nudités, les parties naturelles, & d'exercer en cachette l'acte de la génération. C'est pourtant un ouvrage très-beau en lui-même que de donner la naissance à un être aussi excellent que l'homme; & les parties qui servent à cet usage, n'ont rien en elles-mêmes de plus honteux & de plus laid que les autres. *Adam & Eve* eurent tort de rougir de leur nudité; ils étoient seuls au monde, formés l'un pour l'autre, de la main du Créateur. Ces parties avoient moins péché que la bouche qui avoit servi

à manger le fruit défendu : c'est elle, bien plutôt, qu'on devoit punir, elle, dont il émane tant de maux. Mais, peut-être, est-il arrivé qu'après le péché d'*Adam*, ces parties se trouverent dans un état, ou trop triomphant, ou trop humble, ce qui donna lieu, d'une façon ou d'autre, de faire rougir *Adam* & *Eve*. C'est encore une question de favoir, dans quel de ces deux états *Noë* se trouva, après que le vin lui eut troublé l'entendement, & pour quelle raison *Cham* se moqua de lui: fut-ce en voyant l'ardeur, ou la bassesse, de son pere ?

Pour finir cette lettre, je vous dirai, Madame, qu'il est certain que nous naissons tous nus; que nos premiers parens, dans l'enfance du monde, ont dû rester dans cet état de nudité, & par conséquent accoutumer leurs yeux à tous ces objets qui leur étoient aussi indiffé-

rens qu'ils le font aux enfans & aux peuples qui font accoutumés à les voir ; que ce n'est que long-temps après qu'on a commencé à se vêtir. Ecoutons là-dessus *Montagne*.

„ Certes , quand je m'imagine
 „ l'homme tout nud (oui, ce sexe
 „ qui semble avoir plus de part à
 „ la beauté), ses tares, sa subjec-
 „ tion naturelle, ses imperfections,
 „ je trouve que nous avons eu plus
 „ de raison, que nul autre animal,
 „ de nous couvrir. Nous avons été
 „ excusables d'emprunter ceux que
 „ la Nature avoit favorisé en cela
 „ plus que nous, pour nous parer de
 „ leurs beautés, & nous cacher sous
 „ leur dépouille de laine, plume,
 „ poil, soie. Remarquons qu'au
 „ demeurant nous sommes le seul
 „ animal, duquel les défauts offensent
 „ nos compagnons, & seuls qui
 „ avons à nous dérober en nos au-

„ tres actions naturelles , de notre
„ espece.”

Ce font , peut-être , ces raisons honteuses à l'homme , qui lui ont acquis la coutume & qui l'ont obligé de prendre des habillemens , de couvrir ses parties naturelles , & celles même de son corps , qu'on a cru dérober à la vue. Combien de femmes seroient fâchées de paroître nues , & qu'elles perdroient de montrer , dans le naturel , ces parties fardées qu'elles savent si bien embellir , & qui font souvent la plus grande partie de leur mérite emprunté !

On a taxé d'impudence extrême , les débauchés qui se dépouillent à nud les uns devant les autres , en mêlant même les différens sexes , & exposant leur nudité aux yeux de tous. L'on a regardé avec horreur ces sectes religieuses , mais abominables , qui , pour imiter les premiers hommes , se dépouil-

loient entièrement de leurs vêtements, & qui, dans leurs assemblées religieuses, prioient tous nus, & en même temps se joignoient indifféremment les uns les autres, sans distinction de parenté, voulant observer exactement le précepte de la loi: *Croissez & multipliez.*

Mais je m'apperçois qu'insensiblement j'entre dans des matieres abstraites, qui sont rarement du goût des Dames; & que, lorsque je n'ai prétendu faire qu'une lettre badine, pour divertir une personne d'esprit, comme vous, Madame, je me rends philosophe, politique, & j'entreprends sur les matieres de religion, qu'il faut toujours respecter & en parler le moins que l'on peut, crainte de s'égarer, & de trouver des personnes respectables chez tous les peuples, des ministres de la religion, telle qu'elle soit, qui n'entendent nullement raillerie: ainsi je

188 LETTRE SUR LA NUDITE', &c.
me tais, en vous assurant que l'usage
autorisant la nudité des Caraïbes ,
rien ne se trouve immodeste, impu-
dent, deshonnête, chez eux, dans
leur état de pure nature qu'ils ont
conservé; & que, si vous les aviez
accoutumés comme nous, vous vous
contenteriez d'admirer en eux leur
embonpoint, leur parfaite santé,
l'uni & le poli de leur peau, sans
en avoir d'autres idées qui blessassent
votre pudeur & votre modestie: car
je vous assure, Madame, que tout
n'est que coutume, prévention, effet
de l'éducation, & qu'il n'y a rien
d'inné en nous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

F I N.







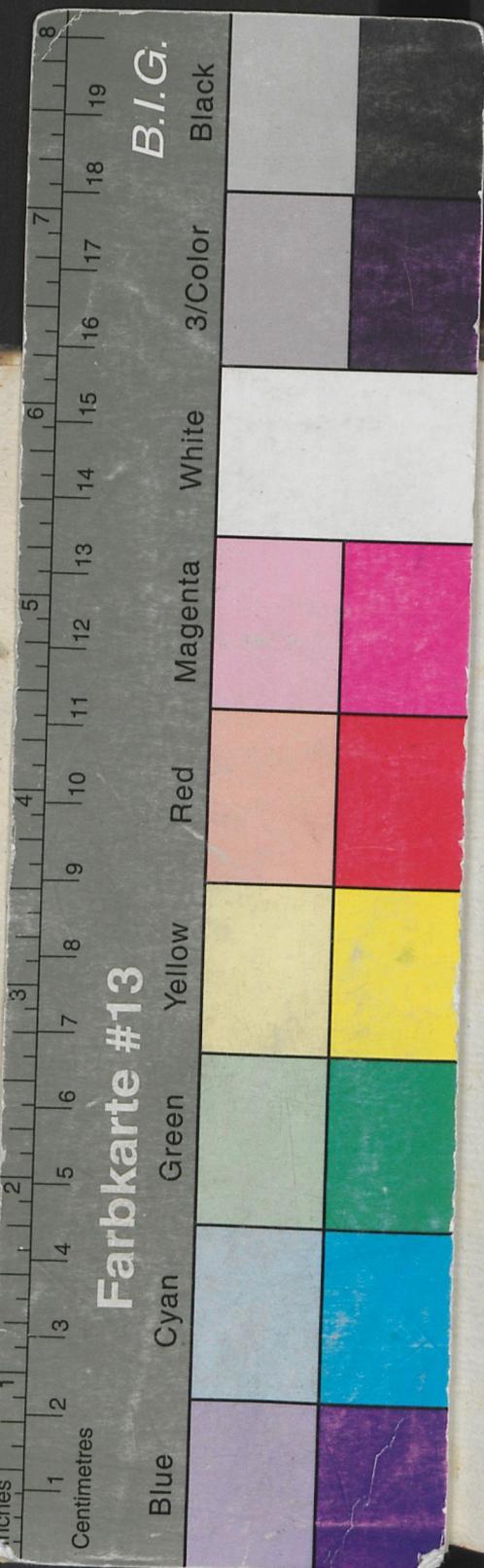
22¹⁵ / 1, 21

AB 22¹⁵ / 1, 21
S

X2836832

DL 3437 m





LA
REPUBLIQUE
DES
PHILOSOPHES,
OU
HISTOIRE
DES
AJAOIENS.

OUVRAGE POSTHUME DE MR.
DE FONTENELLE.

*On y a joint une Lettre sur la
Nudité des Sauvages.*



A GENEVE, *De* 1770
M D C C L X V I I I.